Sciences historiques.

Cambridge Illustrated History of the Roman World, édité par Greg Woolf : Cambridge, Cambridge University Press, 2003, 384 pages, figures.

L'Université de Cambridge propose au grand public une somme sur le « monde romain », sous la forme attrayante d'un livre d'art abondamment illustré. Douze contributeurs présentent les aspects essentiels de la civilisation romaine. Une première partie, « The Romans and their History », retrace mille ans d'histoire en cinq chapitres, non de façon linéaire, mais à partir de questions qui structurent la présentation. Ainsi les chapitres « Discovering ancient Rome » et « Rome and Greece », écrits tous deux par Greg Woolf, abordent-ils respectivement les sources de l'histoire romaine et le rapport avec l'hellénisme ; l'exposé reste général mais pertinent et intéressant.

La seconde partie, « Cultures of Empire », en neuf chapitres, traite ce que l'on rassemble sous la rubrique globale de civilisation, en mettant l'accent, on l'aura compris, sur la période impériale. Le chapitre sur la société, intitulé significativement « Domination », passe en revue les différentes catégories de dépendants (la double page sur les femmes romaines étant bien générale), en précisant que la société, aux hiérarchies stables, n'était pas figée au point d'interdire les ascensions individuelles ou collectives. Deux chapitres consacrés à la ville de Rome et à l'urbanisation de l'Empire (avec les exemples de Pompéi, Athènes, Carthage et Trêves) affirment nettement que la romanité fut principalement urbaine. Le chapitre huit, « The Empire of letters », plutôt que de donner une histoire résumée de la littérature latine, en livre quelques aperçus (les conditions de la vie intellectuelle, la rhétorique, le roman, *etc.*), d'une manière qui nous a paru plutôt réductrice. En revanche, les chapitres sur la science, la religion, l'économie et la guerre exposent de façon claire, précise et synthétique les réalités de la vie quotidienne. Viennent en complément une chronologie sur deux pages, un glossaire succinct, un « who's who » qui l'est encore plus, une liste de sites et de musées, une liste d'auteurs grecs et romains, d'Accius à Virgile (pourquoi pas Vitruve, dont il était pourtant question p. 244 ?), trois pages de bibliographie et un index. Au total, une synthèse agréable à lire pour les étudiants anglophones, les enseignants et les esprits cultivés.

Une mention spéciale doit être réservée à l'iconographie : presque à chaque page, on trouve d'excellentes photographies, des cartes, des plans, des reproductions (qui font une place à des tableaux de l'époque moderne), tous accompagnés de légendes explicatives, qui ne donnent malheureusement pas clairement la provenance de ces illustrations. On regrettera cependant quelques erreurs : p. 313, la légende annonce des *aurei* de Claude et Néron trouvés à Pompéi, et la photographie montre des bronzes du IV^e^ siècle ; p. 328, le tableau reproduit n'est pas la « Continence du jeune Scipion » de Tiepolo annoncée par la légende ; mais il y a peu de fautes de frappe dans ce beau livre sur papier glacé.

Bruno Poulle.

Dominique Briquel, *Mythe et Révolution. La fabrication d'un récit : la naissance de la république à Rome* (Collection Latomus, vol. 308) : Bruxelles, Latomus, 2007, 354 pages.

Existe-t-il encore des négationnistes absolus de la thèse dumézilienne sur l'idéologie tripartite indo-européenne ? Le temps, semble-t-il, est révolu où, par exemple, A. Momigliano, d'ordinaire mieux inspiré, rompait des lances contre G. Dumézil et ses disciples. La fécondité de la recherche dans ce domaine a montré sans doute possible la validité de cette approche. On pourra certes être en désaccord avec tel ou tel point dans les résultats proposés, mais la validité générale de la démarche n'a plus aujourd'hui à être ni défendue ni justifiée.

D. Briquel, comme chacun sait, a parmi les cordes de son arc d'être un élève de G. Dumézil et, à ce titre, il a produit de nombreux travaux. Le livre qu'il propose à présent se situe dans le prolongement des réflexions du maître dans *Mythe et épopée. III*, comme il se plaît lui-même à le reconnaître ici à plusieurs reprises et encore dans l'hommage qu'il lui rend en conclusion, mais ce livre apparaît aussi comme le prolongement abouti de plusieurs de ses propres travaux. Un bon disciple, tout en sachant reconnaître la dette qu'il a envers son maître, n'est pas un « clone » de celui-ci : D. Briquel, en plusieurs occasions, marque ses distances d'avec G. Dumézil, soit en se montrant plus nuancé que lui (sur Coclès et Scaevola), soit en se démarquant de lui (pour Brutus, pour l'époque de constitution du récit traditionnel), soit en allant plus loin que lui (à propos de Lucrèce). Il est sain, d'un point de vue méthodologique, que cette étude sur tout ce que le récit traditionnel de la chute de la royauté à Rome et des tout débuts de la République doit à l'idéologie indo-européenne soit réalisée par le même savant qui, en 2000, ouvrait les premiers chapitres de *L'Histoire romaine. I* (dir. F. Hinard), et notamment le chap. 4 « Les difficiles débuts de la liberté », en se livrant au difficile exercice de tenter de démêler dans la tradition ce que l'historien peut en retenir. Le va-et-vient du mythe à l'histoire le conduit cette fois de nouveau du côté du mythe : la démarche de D. Briquel consiste ici à repérer et à mettre en évidence, dans le récit de la chute des rois et de la naissance de la République, un schéma relevant, pour l'essentiel, du mythe indo-européen de la bataille eschatologique : fin d'un monde, naissance d'un monde nouveau, telle est la lecture qu'il propose du récit traditionnel de cette période-charnière.

L'ouvrage est servi par une présentation impeccable (hormis une confusion entre Tarquin l'Ancien et le Superbe p. 300), une utilisation commode et claire de tableaux de synthèse et une bibliographie sans faille ; tout juste peut-on regretter l'absence d'*indices* des noms et aussi des passages cités, d'autant plus utiles que l'auteur, pour comparer héros romains avec héros indiens, scandinaves et grecs, s'appuie sur les textes épiques et historiques, qu'il cite abondamment en traduction.

Le livre s'articule en deux parties : la geste de Publicola et la geste de Brutus. La première partie se situe très largement dans le prolongement des pistes ouvertes par G. Dumézil dans *Mythe et épopée. III* : les deux premiers chapitres reviennent sur les exploits de Mucius Scaevola et d'Horatius Coclès, rapprochés par G. Dumézil du mythe indo-européen du souverain manchot et du souverain borgne. Pour être valable dans l'ensemble, la thèse dumézilienne n'en souffre pas moins de quelques nuances, apportées par D. Briquel. En particulier, pour le premier, D. Briquel admet, contre l'opinion de G. Dumézil, que le thème du héros gaucher n'est pas spécifiquement indo-européen, comme le montre l'exemple biblique de Éhoud ; et, pour le second, l'auteur insiste sur la claudication de Coclès qui, attestée dès Callimaque, lui paraît relever d'un type varunien, tandis que le récit de son exploit

peut être rapproché de la mort de Bhisma dans le *Mahabarata*. Le chapitre sur Sp. Larcius et T. Herminius, compagnons de Coclès, est original : pour être probablement historiques, les deux personnages n'en ont pas moins subi une réélaboration qui fait d'eux des héros de la troisième fonction, tandis que Coclès relèverait de la seconde et Scaevola de la première ; cette distribution nous a paru plus satisfaisante que la proposition dumézilienne, qui mêlait bizarrement les fonctions. Avec Clélie, la distance de D. Briquel à l'égard de G. Dumézil est moindre : l'apport le plus intéressant est à coup sûr le rapprochement, que D. Briquel reprend avec une insistance justifiée, de ces figures féminines des débuts républicains (Clélie, Valeria, Lucrèce) avec les déesses protectrices des rois du VI^e^ siècle av. J.-C., dont elles apparaissent comme les substituts républicains. Cela n'ôte rien à la validité de la comparaison dumézilienne entre Clélie et Draupadi, entre la tradition romaine et le *Mahabarata* ; D. Briquel va même plus loin, en suggérant d'autres perspectives comparatistes en relation avec le cataclysme final de l'eau et du feu dans les mythologies indo-européennes, avec les mythes équestres, avec les récompenses trifonctionnelles. Certes, ces hypothèses, reconnaît volontiers D. Briquel, sont indémontrables, mais elles sont séduisantes et, pour notre part, nous les avons jugées convaincantes.

Mais c'est dans la deuxième partie, *La geste de Brutus,* qu'éclate la maîtrise de D. Briquel. Là où G. Dumézil ne voyait qu'un récit unitaire, il distingue deux gestes, celle de Brutus et celle de Publicola, situées de part et d'autre de la bataille où Brutus perd la vie. Appartiennent à la geste brutienne les épisodes mettant en scène Publicola, rapprochés de la geste de Yudhisthira dans le *Mahabarata* : dédicace du temple capitolin, avec la ruse destinée à éloigner Horatius ; destruction de sa maison ; prodiges liés au quadrige de terre cuite. Prises séparément, ces comparaisons peuvent paraître superficielles, voire forcées ; mises en perspective, elles forcent l'adhésion. Tout comme l'examen du mythe de Lucrèce : le rapprochement avec Drapaudi et avec Hélène de Troie est, malgré les apparences, justifié, comme avec Clélie. Quant à Brutus, objet du chapitre suivant, sa mort est comparée justement à celle des dieux scandinaves du *Ragnarök*, et la bataille d'Arsia à celle de Kuruksetra dans l'épopée indienne. Les autres éléments de sa légende (présages annonciateurs de la chute de la royauté, baiser à la terre, bâton de cornouiller) offrent des points de comparaison dispersés avec d'autres mythes indo-européens parallèles, comme si la tradition romaine avait intégré ici des *membra disiecta* de la grande bataille eschatologique. Particulièrement éclairante enfin est la démonstration des caractères varunéen de Brutus et mitraïque de Publicola. Un dernier chapitre traite de la tradition relative aux biens des Tarquins, rapprochée de la thématique du feu dans l'eau ; le lecteur y trouvera, développé, une démonstration dont l'essentiel avait déjà été présenté en 2004 dans la *REL* ; à vrai dire, le caractère igné n'apparaît guère dans la tradition romaine : peut-être aurait-il fallu plus s'appuyer ici sur la tradition de l'incendie du camp de Porsenna, comme s'il y avait eu superposition des deux rois.

Ce léger bémol, si c'en est un, ne doit pas masquer notre adhésion pleine et entière à la démonstration de D. Briquel. Comme il le dit en conclusion, la tradition romaine a ressenti le passage de la royauté à la République comme la destruction d'un monde ancien qui doit donner naissance à un monde nouveau parfait. Les éléments historiques, que D. Briquel ne perd jamais de vue, ont été donc interprétés par les Romains à travers le prisme de l'idéologie indo-européenne, dont les schémas préexistaient — comme préexistaient aussi d'autres schémas, par exemple celui de la gémellité ou celui d'une lignée héréditaire de succession royale que nous avons étudiée ailleurs. Le schéma indo-européen n'est pas exclusif d'autres schémas comparatifs, et les uns et les autres ne sont pas sans

charrier des éléments authentiquement historiques, l'ensemble ayant été constitué certainement avant le IV^e siècle av. J.-C., contrairement à ce que pensait G. DUMÉZIL.

Le récit traditionnel est *aussi* objet d'histoire, affirme D. BRIQUEL. À condition de ne pas donner au mot « histoire » un sens étroitement positiviste, comment ne pas en être persuadé à l'issue de la lecture de son livre ?

Paul M. MARTIN.

PIERRE COSME, *L'armée romaine, VIII^e s. av. J.-C.-V^e s. ap. J.-C.* : Armand Colin, coll. Cursus, Paris, 2007, 288 pages.

À ma connaissance, aucun historien n'a essayé de couvrir toute l'histoire de l'armée romaine depuis 1876, l'année pendant laquelle J. MARQUARDT a donné un livre dont la traduction française a été publiée en 1891 (J. Marquardt, *De l'organisation militaire chez les Romains*, trad. J. Brissaud, Paris, 1891, III-411 p., vol. XI du *Manuel des antiquités romaines* de Th. Mommsen). C'est dire l'intérêt que les usagers porteront à cet ouvrage paru à un moment où les études militaires connaissent un fort dynamisme, même en France, pays où aucune place importante n'avait été faite à cette discipline. La matière est répartie entre quatre parties. La première partie (p. 9-47) décrit la naissance et le développement d'un formidable instrument de conquête, depuis le temps du roi mythique Servius Tullius jusqu'à la guerre d'Hannibal. La deuxième partie (p. 49-100) permet de suivre une évolution depuis les guerres civiles jusqu'au siècle des Antonins. Quelques événements présentent une importance particulière : l'entrée en politique des légionnaires, la sédentarisation des troupes, la création d'unités strictement hiérarchisées et la mise en place de ce qui est connu sous le nom de « *limes* » (il ne serait pas mauvais de mettre des guillemets à ce mot que les anciens ont peu et tardivement utilisé, et qui a dû toute sa fortune aux archéologues du XX^e siècle). La troisième partie est intitulée « La vie du soldat, I^er-III^e siècles » (p. 101 à 200). L'auteur y traite du recrutement, de la vie quotidienne des militaires, au camp et à la ville, et du rôle des vétérans. La quatrième et dernière partie (p. 201-264) couvre la période qui va du règne de Marc Aurèle aux « grandes invasions ». Le lecteur suit l'armée romaine dans des difficultés qui commencent à la fin du II^e siècle pour s'aggraver au cours du III^e siècle : apparaissent alors de nouveaux ennemis, plus durs à vaincre ; bien pire, des désastres sont alors attestés. Puis Dioclétien essaya de renouer avec la victoire et son successeur Constantin I^er réorganisa ce dont il disposait ; il créa un nouvel instrument de guerre. Enfin petit à petit, l'armée romaine d'Orient devint l'armée byzantine, ce qui est une autre histoire. Une chronologie, une bibliographie et un index viennent clore un ouvrage qui, assurément, s'adresse en priorité aux étudiants ; c'est l'objectif de la collection. Pourtant bien des enseignants, notamment en France, y trouveront matière à réfléchir, y verront des pistes où s'engager. La bibliographie, bien à jour, leur permettra d'aller plus loin quand il le faudra. Nous leur signalerons à ce propos un gros livre qui, lui aussi, couvre tout le champ chronologique mais qui est constitué d'articles qui, eux, ne couvrent pas tout le champ thématique, *A Companion to the Roman Army*, édit. P. ERDKAMP, Coll. Blackwell Companions to the Ancient World, Oxford, 2007, XXVI-574 p. Assurément, également, on pourra toujours regretter que tel ou tel chapitre, tel ou tel paragraphe, soit trop court ou trop long (par exemple pour l'armée romaine du IV^e siècle). Mais il ne faut pas être injuste. Il eût été difficile de faire mieux en si peu de pages et ce petit livre rendra de grands services non seulement à nos étudiants

mais encore à tous les universitaires qui ne se sont pas spécialisés dans l'armée romaine et qui cherchent une réponse rapide et sûre à leurs questions. Car Pierre Cosme n'est pas seulement un bon vulgarisateur ; il est aussi un vrai savant.

Yann Le Bohec

Filippo Canali De Rossi, *Le relazioni diplomatiche di Roma*, Vol. II, *Dall'intervento in Sicilia fino alla invasione annibalica (264-216 a.C.)* : Roma, Herder, 2007, 148 pages.

Ce fascicule — 113 pages de texte, 3 de bibliographie et 29 pages d'*indices* — comprend trois chapitres (la 1re guerre punique, les guerres d'Illyrie et l'expansion carthaginoise en Espagne, la 2e guerre punique, de 218 à 216 (après la bataille de Cannes). Un appendice : le supplice de M. Atilius Regulus et la tombe d'Aulus Calatinus.

Il ressort de la préface de l'auteur que celui-ci a voulu, dans le cadre d'un récit purement événementiel (cf. le chapitre I : exposé, année par année, avec, à chaque fois, la mention du couple des consuls en charge et celle des batailles, victoires ou défaites, livrées), faire la liste des très nombreuses ambassades envoyées ou reçues à Rome : sont parfois jointes les réponses du sénat. Un appendice d'une douzaine de pages (à l'occasion de la découverte en 1875, de 2 tombes près de la Porte Esquiline, avec des fragments de fresques) établit un lien entre la tombe qui serait celle d'A. ou C. Atilius Calatinus et la figuration schématique du supplice infligé à C. Atilius Regulus. Le supplice aurait, pour un Romain, la signification d'un triomphe (date : IIIe siècle av. J.-C.).

Dans chaque chapitre, des numéros en gras revoient à la masse des sources, latines ou grecques, utilisées : celles-ci (liste apparemment exhaustive) sont au nombre de 20 : Polybe, Tite-Live, Cornélius Népos, Diodore de Sicile, Horace, Strabon, Valère-Maxime, Pline, Frontin, Silius Italicus, Plutarque, Pausanias, Tacite, Florus, Appien, Aulu-Gelle, Dion Cassius-Zonaras, Aurelius Victor, Eutrope et Orose. Le lecteur peut ainsi comparer le texte de l'auteur avec celui fourni par les sources citées.

Un ouvrage utile dans la mesure où il constitue un relevé commode. On eût aimé un bref commentaire pour certaines de ces ambassades, non seulement celles venues de l'étranger, mais aussi celles venues de régions d'Italie où la langue latine n'était pas en usage ; sauf erreur du recenseur, seule la lecture au sénat de l'oracle de Delphes, en 216, est, dans le texte de Tite-Live (23, 11, 4), mentionnée avec la précision que Fabius Pictor avait lui-même traduit les vers grecs. Dans les autres cas, la présence d'interprètes semble avoir été nécessaire...

P. Jal.

Giovanni Brizzi, *Moi, Hannibal*, traduit de l'italien par Yann Le Bohec, en collaboration avec François Hinard : Les Éditions Maison, Nantes, 2007, 318 pages.

« Voici un livre exceptionnel... un livre unique et, donc, exceptionnel » (*Préface* : première et dernière lignes), « livre exceptionnel » (quatrième page de couverture). Le recenseur est averti...

De fait, il n'est pas banal de voir Hannibal raconter sa vie... Et d'abord une remarque : dès l'Introduction, le lecteur est frappé par la qualité de la traduction : phrases sobres, nettes et qui se succèdent dans un rythme fortement martelé ; celui-ci convient à merveille à la personnalité d'un éminent chef de guerre. Dans la suite des chapitres, le premier « La Terre « Libyssa » » fait une forte impression dans la mesure où Hannibal lui-même révèle qu'il a pris conscience d'être maintenant arrivé sur les lieux (la Bithynie) où le destin (l'oracle d'Ammon) a prédit qu'il va mourir : d'où l'atmosphère pesante qui, quels que soient les événements, imprègne de nombreuses pages du livre qui s'ouvre (« Je ne reverrai pas Carthage, jamais plus »). Le dernier chapitre (« Adieu ») où figure un terrible aveu (p. 295) « J'ai en effet échoué dans tout ce que j'ai tenté » ne fait que renforcer le sentiment de tristesse et de résignation qui se dégage de la confession d'Hannibal : tel le lion crucifié qu'il avait vu enfant, en Byzacène, le grand adversaire de Rome « rugit une dernière fois », au moment où il va mourir (p. 298), « son orgueil à la face du monde ».

Dans la dizaine de chapitres qui constituent le livre, le lecteur suit Hannibal, né dans une grande et illustre famille, à Carthage puis en « Hispanie », tout au long de sa marche à travers les Alpes, puis l'Italie, et, à nouveau, l'Afrique (Zama), en attendant l'exil en Syrie, puis en Bithynie, chez Prusias. Le récit, bien connu de la plupart des lecteurs, de la 2e guerre punique, puis de celle contre Antiochus dont Hannibal est l'allié est parsemé des réflexions d'Hannibal-Brizzi, qui font tout le prix de l'ouvrage. La volonté du chef punique, à l'exemple de son père, de multiplier les contacts avec les différents peuples ibères, l'attaque contre Sagonte, en dépit des avertissements de Rome, les calculs concernant les forces militaires de Rome et de Carthage, le plan consistant, une fois entré en Italie, à séparer Rome de ses alliés italiques et à faire de ceux-ci de précieux collaborateurs une fois les armées romaines battues, la stratégie qui lui permettrait de jouer des rivalités entre les aristocrates qui se succédaient d'année en année à la tête des légions, l'utilisation systématique de la ruse et de toutes sortes de stratagèmes (la « mètis ») : riche discussion sur tous ces points ; Hannibal est parfaitement conscient des différences considérables qui l'opposent sur ce point à la conception romaine traditionnelle du combat « à la loyale », où prédomine le respect de la *uirtus* et de la *fides*.

Tout en mentionnant évidemment la suite des batailles que livre Hannibal, du Tessin à Cannes, Brizzi, à la différence des historiens antiques, qui s'attachent surtout, sauf Polybe, à l'événementiel, souligne les différents aspects de la « méthode de combat » du chef punique (ce sont là les meilleures pages de l'ouvrage). Celui-ci tient compte, à chaque fois, des caractères, qualités et défauts des consuls successifs qu'il rencontre ou va rencontrer, étudie soigneusement (importance de la géographie) les itinéraires suivis ou à prévoir (cols, vallées, montagnes, fleuves) aussi bien par lui que par ses adversaires — nature du terrain, possibilités de ravitaillement —, soupèse les chances qu'il a de recruter ou d'accueillir les renforts, parfois massifs, d'auxiliaires gaulois (Boïens, Insubres) qui ont souvent, déjà dans le passé, combattu les légions dans la vallée du Pô, et sont donc d'autant plus précieux pour lui, calcule systématiquement la composition des forces ennemies, notamment leur effectif en cavalerie (lui-même se sert abondamment de ses cavaliers numides experts dans la poursuite ou le contournement destroupes adverses) et veille constamment à se tenir au courant du moral de ses soldats et, plus encore, de celui de ses alliés, provisoires ou non, tant il les sait peu sûrs et, en fin de compte, assez faibles : à Trasimène, Hannibal souligne que la majorité des morts dans son propre camp sont des Gaulois. Surtout, Brizzi le répète, Hannibal recherche systématiquement l'occasion de livrer à un ennemi qui se dérobe la bataille rangée où éclatera sa supériorité tactique en face de Romains

habitués au mode de combat « hoplitique ». En même temps, l'auteur note la valeur et le grand nombre des renseignements que, grâce à un vaste réseau d'informateurs et d'espions, grâce aussi aux révélations, spontanées ou non, des prisonniers, il sait à merveille exploiter. Il n'est pas jusqu'aux violents débats qui ont lieu au sénat romain (rivalités entre clans) qu'Hannibal apprend au fil de ses campagnes qui ne doivent déclencher, voire modifier, telle ou telle conduite, telle opération militaire de sa part. Le chef punique est aussi parfaitement au courant des alliances entre certaines familles romaines et celles de *socii* italiques, capouans ou étrusques : autant de difficultés supplémentaires pour lui.

À maintes reprises, Hannibal signale le mérite et le courage des généraux et soldats romains, leur dévouement et leur ténacité : ainsi des légionnaires qui affrontent les eaux glaciales de la Trébie, en hiver, ou de ceux qui se font tuer plutôt que de reculer ; d'où les honneurs qu'il fait rendre au corps de Marcellus (il renvoie ses cendres à son fils dans une urne d'argent ; c'est en vain qu'il tente de récupérer le cadavre de Flaminius à Trasimène). Quelle que soit la cruauté dont il fait souvent preuve, quelle que soit l'ampleur des destructions qu'il ordonne ou des sacrilèges qu'il commet (cf. la destruction et le pillage du bois sacré de Feronia), Hannibal s'en justifie ou tente de le faire par l'effet démoralisateur ou la frayeur que cette brutalité doit, selon lui, provoquer chez ses adversaires.

Le lecteur est frappé par la brièveté des pages (13) consacrées à Capoue : sans doute Brizzi voulait-il éviter de répéter Tite-Live. On en retiendra la longue énumération (p. 181) de la multitude de produits dont regorge le marché de la ville, preuve de son exceptionnelle richesse. Quant au roman d'amour qui unit Hannibal et la fille de Marcus Blossius, le « meddix tuticus », Sthenia, le seul personnage inventé par Brizzi, l'auteur essaie de rendre raison (p. 316) de cette violation de la vérité historique, sans du reste persuader le lecteur de la nécessité de l'épisode...

Le titre d'un des chapitres les plus intéressants et les plus longs de l'ouvrage (p. 207-236), « L'autre guerre », est surprenant, mais révélateur. À la différence des opérations militaires antérieures à la bataille de Cannes, où Hannibal commandait directement ses troupes, la dispersion des armées romaines, conséquence de l'écrasante supériorité numérique des Romains, dans la moitié méridionale de l'Italie, oblige le chef punique à confier à des subordonnés la direction des différentes campagnes. En même temps, Hannibal prend peu à peu conscience de l'impossibilité où il est désormais de fédérer les peuples sabelliques sur la révolte desquels il comptait ; quant à leur faiblesse, il en prend la mesure au fil des années. Désormais ses succès sont plus rares et plus localisés. Sa folle marche sur Rome se révèle finalement un échec et une tentative inutile pour sauver Capoue. Syracuse et Tarente tombent, puis c'est le Métaure (année 207). Hannibal se retire alors pendant 2 ans dans l'extrême Sud de l'Italie. D'excellentes pages (231 sq.) sur l'inscription (en punique et en grec) laissée par Hannibal dans le « sanctuaire du Lacinion » dédié à Héra et fondé par Hercule. Hannibal y laisse, gravé dans le bronze, le compte rendu de ses entreprises (p. 233), entreprises dont il est fier. Seuls les Bruttiens lui restent fidèles.

C'est ensuite le rappel à Carthage, les efforts désespérés d'Hannibal pour lutter contre la corruption et la mauvaise administration qui ruinent peu à peu la ville. Les 3 derniers chapitres, aux titres évocateurs, « L'exil », « Hypomnémata Hystata », « Adieu », nous montrent un homme qui, tout en étant conscient de son échec final (« J'ai échoué dans tout ce que j'ai tenté », p. 293), proclame jusqu'au bout sa volonté de combattre Rome, à laquelle, dit-il, « il a appris à conquérir le monde » (p. 296), grâce à « l'instrument militaire » qu'il lui a enseigné.

Quelques imperfections mineures : une phrase mal construite et dénuée de sens (p. 208 : « une civilisation aussi étrange que celle que représentait par Rome »), un

lapsus (p. 114 : le « sud-ouest de l'Hispanie » alors qu'on attend le « nord-est »), quelques coquilles (« suffit » pour « suffi », p. 218, « conduisit », p. 74, pour « conduisis »), etc.

Un excellent travail, original et remarquablement conduit.

P. JAL.

Autour des Libri coloniarum. *Colonisation et colonies dans le monde romain. Actes du colloque international* (*Besançon, 16-18 octobre 2003*), édit. A. GONZALES et J.-Y. GUILLAUMIN : Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2006, 163 pages.

Élément important de la littérature latine technique, le *Corpus agrimensorum romanorum* est actuellement l'objet de soins particuliers ; en effet, une équipe de chercheurs, basés pour l'essentiel à l'université de Besançon, a entrepris de publier la traduction et le commentaire de l'ensemble de cette œuvre. Un colloque, qui s'est tenu en 2003, avait été consacré à une partie de cette œuvre, les *libri coloniarum*. Les actes de cette rencontre viennent de paraître.

Les éditeurs de cet ouvrage ont réparti les textes des communications en trois parties, de dimensions déséquilibrées comme il arrive souvent. La première partie (quatre rapports) a été consacrée à la genèse des *libri coloniarum*. Ces documents montrent la mise en place de la trame coloniale qui structurait l'Italie à la fin de la République. Après une présentation générale de ces ouvrages, le premier auteur, un des deux responsables du colloque, A. GONZALES, justifie le pluriel, *libri* : il faut en effet compter deux livres qui concernent 195 cités réparties entre neuf régions de l'Italie et la Sicile (elles ne sont devenues provinces qu'au IV^e^ siècle). Ils apportent de précieux renseignements sur le droit, la géographie, l'histoire et l'arpentage. Un exemple concret de l'intérêt de ces textes est ensuite fourni par l'autre responsable du colloque, J.-Y. GUILLAUMIN, qui examine le passage consacré à l'*ager Anconitanus* ; il fait un travail d'établissement du texte, qui lui permet ensuite de donner une traduction. Les deux communications suivantes intéressent l'histoire de la colonisation. J. PEYRAS, que nous placerons en premier pour des raisons chronologiques, s'est intéressé à l'œuvre des Gracques ; il donne le texte d'un passage des *libri coloniarum*, le traduit et le commente (on compte 47 paragraphes intéressant ces événements). Le lecteur passera ensuite à la *lex Cornelia agraria*, avec E. HERMON. Cette loi, liée à la première guerre civile (88-81), fait connaître la colonisation syllanienne qui a représenté un important transfert de propriété. La deuxième partie des actes se réduit à un article, qui aurait peut-être pu être regroupé avec ceux qui forment la première partie ; il est en effet consacré à un problème de terminologie. L'auteur, P. ARNAUD, remarque la spécificité du vocabulaire qui est employé par les *gromatici* et qui est parfois pris hors de leur sphère. Se fondant également sur l'épigraphie, il s'attache en particulier à définir le mot *determinatio*, qui signifie « description de bornage », et qui est rapproché de *depalatio* et de *definitio*. Cette enquête apporte également des conclusions historiques, et permet de parler de la prégnance du phénomène coloniale. La troisième partie de cet ouvrage (six communications) est consacrée à des exemples de colonies pris hors de l'Italie ; elle montre que les autorités romaines savaient parfaitement s'adapter pour les questions touchant à ce domaine. Trois communications sont consacrées à la Gaule et d'eux d'entre elles intéressent le document célèbre connu sous le nom de cadastre d'Orange (en fait, comme on sait, il y a trois cadastres). Plusieurs auteurs, emmenés par L. R. DECRAMER, ont essayé de voir à quelles

parties de territoire correspondent les cadastres A, B et C. M. Christol est revenu sur le cas du cadastre B et il a approfondi les connaissances que l'on en a. Nous restons dans le Midi de la France avec M. Faudot qui a cherché lui aussi à résoudre un problème de localisation, celui du *pagus Lucretius* qui dépendait de la colonie d'Arles. Les actes emmènent ensuite le lecteur en Orient, avec deux communications consacrées à Philippes de Macédoine. Dans un travail qui ne néglige pas l'historiographie, D. Tirologos essaie de délimiter le territoire de cette cité. Dans un autre article qui doit beaucoup à son érudition, A. D. Rizakis tente de reporter sur la carte les limites nord-ouest de cette zone. La dernière intervention, due à J. Petersen, aurait peut-être gagnée à être placée dans la première partie. L'auteur revient en effet sur les manuscrits des *libri coloniarum* et rappelle que ces derniers portaient des vignettes elles-mêmes ornées de signes conventionnels qu'il faut essayer de comprendre.

Cet ouvrage intéressera sans aucun doute les chercheurs qui travaillent sur la langue, sur la philologie et sur les problèmes de traduction. Il ne laissera pas indifférents ceux qui s'intéressent aux questions de droit, d'histoire agraire et au mouvement colonial.

Yann Le Bohec.

Beryl Rawson, *Children and Childhood in Roman Italy* : Oxford, 2003, Oxford University Press, 419 pages, 30 illustrations.

Les historiens de Rome ont découvert récemment le thème de l'enfance qui pose, pour le monde romain antique, des problèmes de méthode particuliers. Beryl Rawson qui a joué en ce domaine un rôle pionnier a toujours reconnu sa dette à l'égard de Philippe Ariès (auteur de *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*), auquel nul ne conteste « l'invention » du sujet. Organisatrice de trois colloques internationaux tenus à Canberra sur « The Roman Family », tous publiés par ses soins (avec le concours de Paul Weaver pour le troisième) en 1986, 1991 et 1997 respectivement, B. Rawson s'est orientée vers l'étude de l'enfance et des relations parents/enfants avec un intérêt marqué pour la représentation figurée des enfants. Aussi la synthèse qu'elle vient de nous offrir est-elle particulièrement bienvenue. La lecture de cet ouvrage élégant, bien construit, richement illustré, pourvu d'une abondante bibliographie et d'un index des sources, est accessible à un large public mais ne saurait décevoir les spécialistes. L'auteur n'a pas manqué de synthétiser ses propres recherches, précédemment publiées. Mais elle a intégré aussi les travaux qui foisonnent depuis une vingtaine d'années sans négliger aucune approche. Les curiosités nouvelles pour l'attitude de la société romaine à l'égard du petit enfant manifestent en effet une préoccupation méthodologique commune : celle d'exploiter sous un angle nouveau toutes les ressources offertes par une documentation déjà connue et, si possible, élargir le champ d'investigation. Textes littéraires et médicaux, épitaphes, sources juridiques, documents iconographiques de toutes origines (monnaies, reliefs, statues et figurines, peintures, mosaïques), matériel mis au jour dans un contexte funéraire ou domestique — jouets, « biberons » —, représentations d'enfants figurées sur les ex-voto, les sarcophages ou les stèles funéraires, sépultures plus modestes de nouveau-nés et de bébés inhumés sous une simple tuile..., l'enquête se poursuit et les publications se multiplient. B. Rawson a limité les ambitions de son livre à l'Italie romaine du I^er^ siècle av. J.-C. au début du III^e^ siècle ap. J.-C., qui lui offre déjà une ample matière.

Après avoir consacré une première partie à la représentation des enfants, notamment ceux de la famille impériale, B. Rawson a organisé la deuxième en sept chapitres déroulant le cycle de vie : la naissance, l'alimentation et le soin du petit enfant, les âges de la vie enfantine, l'éducation — un thème très développé en raison de l'importance que lui reconnaissaient les Anciens —, l'espace domestique et les relations familiales, la participation des enfants à la vie publique (rituels religieux, processions triomphales, concours, rites de passage, etc.) — un chapitre où les enfants sont parfois un peu perdus de vue —, enfin la mort et la commémoration de l'enfant. Ce dernier chapitre, issu de deux articles de l'auteur, propose une réflexion sur la façon dont la mort de l'enfant, banale dans une société touchée par une forte mortalité des jeunes, est vécue par les parents. Pour la commémoration funéraire des enfants — même différenciée selon l'âge du petit défunt — aucune société n'a offert avant le XX^e^ siècle autant d'exemples témoignant d'un art aussi raffiné que la société romaine des premiers siècles. Dans la perspective d'une histoire de l'affectivité, la réaction des parents à la perte de l'enfant est un sujet central, qui s'inscrit précisément dans les deux thèmes historiographiques dont l'approche a été renouvelée par Ph. Ariès : le sentiment de l'enfance et la perception de la mort. Les recherches érudites de B. Rawson touchent d'autant plus le lecteur qu'elles l'invitent avec délicatesse et subtilité à une comparaison passé/présent sur un sujet qui ne laisse personne indifférent.

Mireille Corbier.

Umberto Laffi, *Colonie e municipi nello Stato romano* (Coll. *Storia e Letteratura*, *Raccolta di Studi e Testi*, 239) : Rome, 2007, 279 pages.

L'étude de la municipalisation de l'Italie à l'époque républicaine pose de nombreux problèmes, parce que les textes ne sont jamais simples et que leur interprétation divise donc les auteurs. De plus, déjà pour cette époque, il est difficile d'interpréter le droit romain. Les ouvrages d'abord plus ou moins facile ne manquent pourtant pas en français. Pour commencer, on peut utiliser J. Gaudemet, *Institutions de l'Antiquité* : Paris, 2^e^ édit., 1982, p. 370-376 ; M. Humbert, *Institutions politiques et sociales de l'Antiquité* : Paris, 5^e^ édit., 1994, p. 225-228 ; Cl. Nicolet, *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, I, *Les structures de l'Italie romaine* : Paris, 5^e^ édit., 1993, p. 270-299. L'ouvrage d'U. Laffi, *Colonie e municipi*, que nous présentons ici, a été conçu par un auteur connu et estimé, élève d'Emilio Gabba, à qui il est dédié. En l'ouvrant, le lecteur doit s'attendre à un livre fondé sur une solide érudition ; et il ne sera pas déçu sur ce point. Il ne s'agit toutefois pas de la synthèse que nous appelons de nos vœux, mais d'un recueil d'articles qui ont déjà été publiés ailleurs et qui sont utilement regroupés ici, avec quelques rares mises à jour. Présenté comme un complément de *Studi di storia romana e di diritto* : Rome, 2001, 722 p., il possède une vraie unité (dans sa préface, l'auteur insiste sur ce point). La première partie (p. 13-125), sous le titre banal de « Généralités », analyse le développement du « phénomène colonial » (fenomeno colonario), c'est-à-dire de la municipalisation de l'Italie à la fin de l'époque républicaine, un ensemble d'institutions qui ont varié avec le temps. Il est donc inutile de chercher une explication dans des textes plus anciens ou plus récents ; d'où la nécessité d'un tableau des sources disponibles, qui est fourni avec science. Un premier article propose une excellente et très utile synthèse sur la colonisation en Italie pendant l'époque républicaine (p. 15-35) ; il est suivi par une notice qui le précise, car elle est consacrée au même sujet, la colonisation, mais dans un cadre chronologique plus limité, puisqu'elle commence à l'époque de la deuxième guerre

punique (p. 37-47). L'organisation municipale, basée sur la trilogie magistrats-décurions-*populus*, est présentée ensuite, avec la définition des titres des magistrats locaux. Toute l'organisation municipale suit donc l'évolution, ce qui ne peut que satisfaire les historiens (p. 49-79). Un peu plus loin, un passage célèbre de Pline l'ancien (*H.N.*, III 4) est disséqué. Il devient possible d'affirmer que, quand Pline l'Ancien utilise le terme de « colonie », il renvoie à une transformation qui est datable du triumvirat ou qui est postérieure à la bataille d'Actium. Un autre article de cette première partie présente l'œuvre d'Auguste qui a réparti plus de 400 cités entre 11 *regiones*. Cette mesure, toutefois, n'a pas obligé les colonies et les municipes à passer par l'intermédiaire des *regiones* pour entrer en contact avec le pouvoir central. La deuxième partie (p. 127-186) est consacrée aux cités portant le titre de « colonies ». Elles étaient gouvernées par des personnages qui portaient le titre de *IIIIuiri iure dicundo* (ou : *iuris dicundi*). Le titre de *IIIIuiri* est bien proche de celui de *IIuiri*, il se rencontre un peu partout, et il semble caractéristique des cités promues entre l'époque de César et celle d'Auguste. Puis une étude analyse le cas de cinq colonies provinciales qui portaient le titre de *Gemina* ou *Gemella* ; elle détruit plus de mythes qu'elle n'apporte de réponse. Un cas particulier, qui ne concerne pas l'Italie, mais qui permet d'éclairer bien des mystères est fourni par Alexandrie de Troade ; elle fut, avec *Parium*, une des deux colonies romaines d'Asie, et les deux cités ont toujours été très liées comme le montre l'épigraphie. La troisième partie (p. 187-244) nous ramène à un domaine très patrouillé, et pourtant encore plein de questions sans réponse, la nature des « municipes ». Un article court mais excellent, consacré au *fragmentum Atestinum* aboutit à la conclusion que ce texte doit être attribué à la deuxième moitié du I^er^ siècle avant J.-C. Ateste est donc devenu municipe romain en 49 avant J.-C. et pas au lendemain de la Guerre sociale, comme on le croyait jusqu'à présent. Au bout de cet ouvrage, on lira un commentaire très détaillé de la *lex municipii Tarentini*. Le texte est donné, puis commenté ligne à ligne, ce qui permet de conclure que ce document est complexe, mais clair et organique.Enfin, conformément à son habitude, l'auteur offre ensuite des index très fournis (index des sources, des noms propres de personnes et de lieux, des thèmes et enfin des particularités : p. 245-279). Nous n'ajouterons rien sur la valeur de cet ouvrage ; le lecteur aura compris tout le bien que nous en pensons.

Yann Le Bohec.

Edward Bispham, *From Asculum to Actium. The Municipalization of Italy from the Social War to Augustus*, Oxford Classical Monographs : Oxford, 2007, 566 pages.

Cet ouvrage, qui dérive d'une thèse soutenue à l'université d'Oxford et qui a été revu par un comité de lecture, se caractérise évidemment par son érudition. Les notes de bas de page, les appendices et la bibliographie montrent l'ampleur du travail qui a permis de mener à bien cette entreprise, ce livre. L'auteur s'est demandé comment l'Italie avait pu évoluer à la suite de la Guerre Sociale, quelles avaient pu être les conséquences du conflit sur la municipalisation. Il soutient la thèse d'une forte « romanisation » qui, par exemple, a vu disparaître les langues locales à l'exception du grec. Pour justifier sa démarche intellectuelle, il part de la haute époque. S'attachant à ce sujet, il entrait dans un domaine de la recherche complexe, parce que très juridique, et difficile à approfondir, parce qu'aucun nouveau document n'est apparu et parce que beaucoup de savants et non des moindres l'ont abordé. Pour comprendre le problème, il lui fallait partir de haut. Il rappelle alors que le mot *municipes* était l'équivalent, aux origines, de *ciues sine*

suffragio et donc que *municipium* ne recouvrait qu'un agrégat quelconque de *municipes*. Quant aux *ciuitates foederatae*, dit-il, elles se définissaient comme colonies latines. Le premier chapitre montre donc comment Rome a unifié l'Italie d'abord sous sa domination, comment l'*ager publicus* a occupé une partie de plus en plus importante de cet espace. Les deux chapitres suivants sont encore consacrés aux préludes, mais à des préludes rapprochés puisqu'ils analysent la situation du IIe siècle. Au lendemain de la guerre d'Hannibal, on ne trouvait que deux sortes de communautés dans le Sud, celles qui avaient été constituées par des Romains (colonies et municipes) et celles qui regroupaient des alliés, les *socii*. Traitant des premières, l'auteur définit la notion d'*ager Romanus* (p. 76-87) et il montre les conséquences sur les institutions de l'affaire des Bacchanales. Puis il passe en revue, pour les définir, les termes de *praefecturae* (p. 95-100) et de colonies (p. 101-103), et il analyse les nouveaux caractères que l'on peut prêter aux municipes (p. 103-110), à savoir une vie religieuse propre et un statut juridique. En ce qui concerne les *socii*, on constate qu'ils n'avaient plus d'espoir d'échapper à l'autorité de Rome après l'échec d'Hannibal. Eux aussi ont subi les conséquences de l'affaire des Bacchanales (p. 116-123). Et l'on devine que le fardeau a été plus lourd pour eux, notamment dans le domaine militaire. Les colonies latines recevaient une organisation municipale définie par une *lex* comme la *lex Osca Bantina* et l'ensemble de ces textes a fini par former une sorte de constitution de l'Italie sous le pouvoir romain (p. 142-156). Finalement, le sujet du livre, l'Italie et les conséquences de la Guerre Sociale, n'est abordé qu'à partir de la page 160 ; mais ce tableau de la situation initiale était indispensable. Il y a pourtant eu du nouveau. À partir de 90, l'État a dû intégrer un grand nombre de nouveaux citoyens et le conflit entre Marius et Sylla a encore accru leur nombre. « La » *lex Iulia* est étudiée (p. 162-172) ; mais d'autres textes ont donné matière eux aussi à un traitement. Les rebelles reçurent d'abord le statut de *dediticii populi romani*, c'est-à-dire qu'ils ne possédaient aucun droit. Puis, quand ils devenaient de nouveaux citoyens, ils posaient un problème : dans quelle tribu les inscrire ? On comprend que leur répartition pouvait changer la donne politique à Rome (p. 189-199). Ils reçurent le moins possible de latitude dans le domaine de l'action politique ; la municipalisation concerna surtout la vie interne des communautés, mais elle se développa et nous en avons comme témoins des chartes plus nombreuses qu'auparavant (chapitre 5), dont on peut reconstituer approximativement le contenu à partir des textes espagnols du Haut-Empire (p. 211-212). La *lex Tarentina* et la Table d'Héraclée sont alors commentées. Les chapitres suivants essaient de voir comment ces chartes s'articulaient avec les institutions. En d'autres termes, l'auteur s'attache à définir des magistratures : le simple quattuorvirat (*nude dictus*) dans le chapitre 6, les *quattuoruiri iure dicundo* au chapitre 7, les *quattuoruiri quinquennales* au chapitre 8 et le duovirat au chapitre 9. Ayant unifié l'Italie, Rome avait encore une tâche à accomplir, donner une personnalité juridique plutôt que politique aux Italiens. C'est la guerre civile qui a permis de réaliser l'entreprise, parce que les chefs politiques ont dû chercher des appuis. Et le recours au statut de *municipia* a alors joué un grand rôle dans ce processus. Finalement, c'est le règne d'Auguste qui a achevé l'unification de la péninsule. Parmi une série d'appendices tous très utiles, nous relèverons un dossier épigraphique important. Au total, l'auteur a bien vu l'importance de la guerre et de la religion dans l'histoire et sur les mentalités collectives. Il nous paraît inutile de redire l'importance de son livre, qui suscitera évidemment des controverses, mais qui fournit une matière abondante au latiniste, à l'historien et au juriste.

Yann Le Bohec.

Luciano Canfora, *Julius Caesar : the People's Dictator* (trad. K. Windle & M. Hill) : Edinburgh, Edinburgh University Press, 2007, 392 pages.

Chose étrange, ni l'édition originale italienne de la somme de L. Canfora (*G*iulio Cesare : Il Dittatore Democratico : Roma-Bari, Laterza, 1999), ni sa traduction en français (*César, le Dictateur démocrate* (trad. C. Paul Maier ; collab. S. Pittia) : Paris, Flammarion (Grandes biographies), 2001) n'ont fait l'objet d'une recension dans la *R.E.L.* Si bien que, bizarrement, nous voici à recenser un ouvrage qui a fait l'objet ailleurs de nombreux comptes rendus critiques.

Nous commencerons donc par dire en quoi cette édition anglaise diffère de l'édition française, qui est sans doute la plus connue des lecteurs de la revue. Le titre d'abord ; on trouvera l'explication de la légère divergence apparente entre les titres italien et français d'une part, anglais de l'autre, p. 149 (n. 28), 273 et 279 (n. 29) de la présente édition : il faut entendre *democratic*, « démocrate » au sens de « du peuple », car l'idée fondamentale de L. Canfora est que César exerça sa dictature — mot dont l'auteur rappelle que, jusqu'au début du xx^{e} siècle, il était connoté « à gauche » — dans l'intérêt du peuple (et non dans les pas des *populares*) — un peu à la manière des tyrannies grecques de jadis.

Passons sur quelques différences de présentation : dans l'édition anglaise, la Table des matières (*Contents*) est au début du livre, la Chronologie se trouve avant la Bibliographie et le Glossaire a disparu, tout comme les courtes notices biographiques. Plus regrettable est la disparition des cinq *Annexes* à la fin de l'ouvrage, dans lesquelles l'auteur précisait son point de vue, souvent original, sur César écrivain, sur Asinius Pollion... On notera aussi que les quarante-deux chapitres ne comportent plus de sous-parties numérotées (ce qui n'apportait pas grand chose), mais qu'en revanche ils sont intelligemment distribués en quatre grandes parties : 1. *From Sulla to Catiline* (ch. 1-8) ; 2. *From the Triumvirate to the Conquest of Gaule* (ch. 9-15) ; 3. *The long Civil War* (ch. 16-28) ; 4. *From the Conspiracy to the Triumph of Caesarism* (ch. 28-42). La grande différence avec l'édition française est le soin avec lequel a été exécutée la version anglaise de l'ouvrage : les coquilles et négligences qui déparaient l'édition française (et dont la plupart étaient absentes de l'édition originale en italien) ont presque toutes disparu de la présente édition.

Cependant le lecteur regrettera que la bibliographie n'ait pas été réajustée pour tenir compte d'un certain nombre de travaux récents qui ont passablement enrichi les études sur César. Passe encore que les éditions récentes de la *Guerre d'Espagne* dans la C.U.F. ou d'Asconius chez Oxford ne soient pas mentionnées. Mais on est plus surpris que, sans parler de l'auteur de ce recensement, les noms de Y. Le Bohec et de G. Zecchini soient absents, tout comme les travaux collectifs *Caesar against Liberty ?*, *L'ultimo Cesare* et *La Révolution romaine après R. Syme*, ainsi que, pour l'après-Ides de mars, les noms de P. Grattarola, R. Cristofoli et J. Osgood. Ce pourrait être un choix éditorial de ne pas toucher à la bibliographie de l'édition originale, mais, dans ce cas, pourquoi avoir fait disparaître le nom de P. Brind'Amour et introduit celui de M. Wyke ?

Le texte même de l'ouvrage, quant à lui, est pratiquement sans changement, compte tenu des modifications inhérentes au génie de chaque langue et de quelques corrections mineures ou d'heureuses précisions. Des modifications — outre le début du ch. 19, p. 150) — nous retiendrons surtout que le mot *genocide* est supprimé p. 104 et mis entre parenthèses p. 115, n. 15, tandis que le mot « collaborateur » a disparu de la version anglaise (p. 108). Il est significatif que ces modifications touchent aux chapitres consacrés à la guerre des Gaules. Ce sont, selon nous, les plus faibles de l'ouvrage, pour deux raisons : 1. L. Canfora n'a rien d'un

historien militaire, lui qui, après nous avoir averti qu'il ne fallait pas prendre pourargent comptant les *Commentaires* de César, les suit sans esprit critique dans le domaine militaire, ce qui l'amène à des jugements douteux ou erronés (comme le soulèvement *général* de la Gaule *unie* derrière Vercingétorix ou, pour la guerre civile, la *faute stratégique* de Domitius à Corfinium) ; 2. le parti pris — même nuancé dans cette dernière édition — de considérer, de manière anachronique, la conquête de la Gaule comme une guerre coloniale et de la peindre en même temps aux couleurs de l'Occupation allemande conduit l'auteur à des erreurs de jugement manifestes, qui aboutissent à la valorisation hypertrophique du témoignage de Pline condamnant les massacres de Gaulois durant cette guerre : il est plus que probable en effet que Pline, loin de manifester une conscience humanitaire anachronique, ne fait ici que suivre une source anti-césarienne contemporaine des faits, à rapprocher de la proposition « politicienne » de Caton de livrer César aux Germains. L. Canfora ne gagne rien à concurrencer *Astérix* et il vaut mieux que cela. Car, sans vouloir tardivement faire le compte rendu critique d'un ouvrage qui a déjà fait l'objet de maintes recensions, il faut à notre tour saluer l'ampleur et l'originalité des vues de L. Canfora sur César, tant qu'il reste dans le domaine de l'histoire politique. Là, avec une rare acuité, il sait rapprocher les comportements humains des acteurs de l'époque de ceux d'époques postérieures, sans anachronisme cette fois, tant il est vrai que les ressorts du comportement humain fonctionnent, face à des situations similaires, de manière équivalente. Il est alors légitime et éclairant d'appeler à la rescousse Shakespeare, Saint-Evremont et Napoléon pour mieux comprendre César et ses relations avec ses amis et ses ennemis. Certes, peut-être à cause de sa culture politique, L. Canfora a tendance à voir des « taupes » infiltrées auprès de César dans Labienus et Cassius, à lire des messages cryptés dans la correspondance de Cicéron et, après avoir abondamment démontré le contraire, à conclure étrangement à l'efficacité politique du césaricide. Mais la relecture attentive et croisée des sources anciennes aboutit à des pages lumineuses, où la vérité éclate comme une évidence nouvelle, ou, inversement, à des hypothèses parfois hardies, mais toujours intéressantes ; on appréciera aussi la manière dont il sait pister certaines sources (notamment Asinius Pollion), dont il réhabilite le témoignage de Suétone (en ignorant d'ailleurs J. Gascou) et dont il tire d'Appien et de Dion Cassius des détails passés à peu près inaperçus jusqu'alors et très éclairants. C'est ici le moment de redire, après d'autres, à quel point ce livre, même s'il est parfois irritant, est remarquablement intelligent, profondément original et extrêmement tonique.

Paul M. Martin.

Jean Loicq, *Le nom des Germains dans l'Antiquité*, Commission royale de toponymie et dialectologie, section wallonne, tiré à part n° 10 : Tongres, Éditions G. Michiels (Rietmusweg, 96, B-37000 Tongres), 2005, 144 pages ; complété par « Le nom des Germains. Précisions et compléments », *Bulletin de la commission royale de toponymie et dialectologie*, 78, 2006, p. 387-396.

Le nom des Germains est de ceux pour lesquels l'approche des savants du temps passé n'a pas toujours été exempte de présupposés et de partis pris qui n'avaient rien à voir avec la science désintéressée : Jean Loicq nous rappelle que le nouveau Berlin que Hitler avait eu l'intention d'édifier à partir de 1942 aurait reçu le nom de Germania. Dans cette visée nationaliste, les Allemands ont bien sûr voulu rapporter au germanique et aux Germains l'origine du nom, dont pourtant l'usage ancien

paraît avoir d'abord concerné des populations celtiques, notamment pour ces Germains Cisrhénans dont parle César, et bien des Français ont été enclins à les suivre et à rejeter ainsi au-delà du Rhin, sur la foi du même César, la Germanie barbare. L'étude de Jean Loicq, et c'est déjà là sa qualité première, se situe loin de ces excès de jadis, même si, et ce n'est pas sans agrément, on y sent le descendant des *Belgae*, cette quintessence des Gaulois aux yeux de leur vainqueur, et des Éburons dont il eut tant de mal à forcer la résistance, à son intérêt pour les détails de la toponymie et de la topographie de cette région, où se plaçaient les Tongres et ces Germains de la rive gauche du Rhin qui sont un élément-clé du problème, notamment à partir du texte, si controversé et si difficile, de Tacite, *Germanie*, 2, 2, par l'étude duquel, à juste titre, commence le livre. L'ouvrage cependant nous entraîne loin de la Belgique et des Germanies de l'organisation impériale romaine. Loin de les tenir pour quantité négligeable, fruit d'erreurs ou de confusions, et tout en se défiant tout autant des homonymies fortuites et des rapprochements non significatifs (comme pour les nombreux toponymes modernes qui, en réalité, sont explicables par le nom de saint Germain ou d'un cas comme celui des *Germanioi* de l'empire de Cyrus signalés pour la Carmanie par Hérodote dont la structure phonétique, dans la langue originale, a dû être différente), Jean Loicq procède à une enquête minutieuse sur les attestations du nom des Germains en dehors de ces régions, en vérifiant scrupuleusement la valeur de ces attestations et leur pertinence pour la problématique. Il s'attache ainsi au cas des « Germains » d'Espagne, et plus encore à celui de ceux des zones alpines. Ceux-ci retiennent toute son attention et il souligne l'intérêt de la désignation comme Germains (et non Gésates) d'un des groupes de Gaulois vaincus par Marcellus en 222 av. J.-C. dans la présentation du triomphe du dernier Romain à avoir remporté les dépouilles opimes qu'offre les Actes triomphaux. Cette attestation est corroborée par la désignation comme *semigermanae gentes* des populations alpines rencontrées par Hannibal chez Tite-Live (21, 38, 8). Ces indices, renvoyant à une époque ancienne, montrent que les Romains se sont d'abord représentés ceux qu'ils appelaient Germains, les seuls avec lesquels ils étaient alors en contact, comme les habitants d'un pays situé au nord de l'Italie, au-delà du cours du Rhin et du Rhône que, comme on le voit encore chez Polybe, ils avaient du mal à distinguer. Cette constatation, tirée de la rigoureuse observation des faits et de leur chronologie, autorise Jean Loicq à proposer une reconstruction nouvelle de l'histoire du nom des Germains. Cette acception ancienne, qui aurait été celle originelle des Romains, aurait été transposée, dès avant César, du cours supérieur du Rhin à son cours inférieur, aboutissant à la définition classique, mais dont l'archéologie suffit à dénoncer le caractère erroné, du fleuve comme frontière entre Celtes et Germains. Mais, rencontrant des Germains désignés comme tels en milieu gaulois lors de sa campagne de Belgique, les fameux *Germani Cisrhenani*, César aurait été obligé, constatant l'inadéquation aux faits de sa première définition, de revenir sur celle-ci et de la combiner avec un autre emploi du terme, qui aurait été celui des Gaulois de la région, qui devaient l'appliquer à des groupes, dont certains germaniques, situés aussi bien sur la rive gauche que sur la rive droite du fleuve. C'est ainsi que serait né le concept de Germains et de Germanie, dont Jean Loicq relève qu'il s'appliquait avant tout, dans la pratique épigraphique, à la situation créée par l'organisation romaine des provinces de la frontière du Rhin. Au départ, on le voit, le nom des Germains (que l'auteur sépare, avec raison, du terme latin *germanus*, qui ne peut s'expliquer que dans cette langue par un traitement de la racine **gen-*, naître, devant le [m] du suffixe, analogue à celui qui explique *carmen* à partir d'un ancien **can-men*) n'aurait pas désigné ceux que nous considérons comme tels, ni même n'aurait eu de valeur ethnique générale. Il se serait appliqué, en milieu celtique, à des groupes auxquels il convient d'attri-

buer, comme le montre le rapprochement avec les Gésates, une valeur militaire. Le nom doit avoir été formé sur la racine **gher-* et s'appliquer dans leur cas à l'ardeur belliqueuse dont ils auraient fait preuve : rejoignant ainsi un rapprochement institué dès 1949-1950 par V. Pisani et les analyses linguistiques de F. Bader, Jean Loicq est amené à voir dans les Germains un cas comparable à celui des Vénètes, dont le nom, formé sur le **wen-* qu'on a dans le nom de Vénus, répondait à une conception analogue. La passionnante enquête à travers la littérature, la toponymie, l'épigraphie, l'histoire débouche sur une proposition linguistique, prudemment avancée et solidement étayée, qui situe parfaitement cette désignation ethnique au sein de ce qu'on peut penser des représentations des Indo-Européens.

Dominique Briquel.

Päivi Setälä, Ria Berg, Riikka Hälikkä, Minerva Keltanen, Janne Pölönen, Ville Vuolanto, *Women, Wealth and Power in the Roman Empire* : Rome, 2002 (Acta Instituti Romani Finlandiae, 25), 321 pages.

Les recherches sur les femmes jouissent en Finlande d'une solide tradition et d'une réputation méritée. Issu des travaux menés par un groupe de recherche interdisciplinaire de l'Institut finlandais de Rome, ce volume qui réunit sept contributions, élaborées par six auteurs, sur les rapports des femmes avec la richesse et le pouvoir en offre un nouveau témoignage.

Les représentations de la femme constituent la matière des trois premiers chapitres. En analysant finement les textes littéraires et juridiques mais aussi l'iconographie et les artefacts retrouvés, R. Berg examine, p. 15-73, les valences contradictoires de la parure : dans la sphère domestique, la femme se distingue par la discrétion ; dans la sphère publique, bijoux et ornements peuvent être au contraire des marqueurs de la richesse ou du rang. Portés par des matrones ils sont des insignes de *dignitas* mais par des affranchies des signes de *luxuria*. L'auteur s'efforce de préciser le sens des notions de *mundus muliebris*, *ornatus* et *cultus*, qui, dans la littérature, se recouvrent souvent. R. Hälikkä analyse, p. 75-104, le discours de Tacite sur les relations de la femme et du pouvoir. Elle met l'accent sur l'importance accordée à l'attitude corporelle et à l'adoption de comportements masculins par les femmes de la famille impériale, qui évoluent dans le même espace symbolique que les hommes. M. Keltanen étudie, p. 105-146, l'image de quatre impératrices — Plotine, Sabine, Faustine l'Ancienne, Faustine la Jeune — offerte par le monnayage : chacune de ces princesses semble avoir été identifiée à quelques divinités choisies. Lorsque leur image apparaît couplée à celle de leur époux dans une même émission, certaines d'entre elles se trouvent associées à des personnifications liées à la fonction impériale (ainsi *Providentia*). *Concordia* symbolise l'harmonie du couple impérial. Les deux Faustine sont étroitement liées aux déesses de la maternité ou de la fécondité. Les hommages exceptionnels rendus à Faustine la Jeune qui fut la première à recevoir le titre de *mater castrorum* font l'objet d'une étude suivie.

La capacité économique des femmes est le sujet des trois chapitres suivants. En prenant appui sur un dossier documentaire particulièrement nourri et rigoureusement interprété, J. Pölönen conteste, p. 147-179, la vision, toujours dominante dans l'historiographie, d'une forte discrimination des femmes dans le domaine successoral. P. Setälä revient, p. 181-201, sur son sujet de prédilection, l'identification des propriétaires de briqueterie (voir *Private Domini in Roman brick Stamps of the Empire : a Historical and Prosopographical Study of Landowners*

in the District of Rome, Helsinki, 1977). Elle étudie la place des femmes non seulement comme *dominae* mais aussi comme *officinatores* dans la gestion quotidienne. V. Vuolanto se propose, p. 203-243, d'évaluer le rôle des femmes dans l'administration des biens de leurs enfants orphelins, dont légalement elles ne sont pas les tutrices.

L'ouvrage se conclut par un chapitre rédigé par V. Vuolanto, p. 245-302, qui vise à estimer l'importance des donations faites à l'Église par des femmes autres que celles qui appartiennent à la haute société, sur lesquelles s'est focalisée jusqu'ici l'attention. Cette recherche repose sur l'examen des pavements mosaïqués inscrits dont J.-P. Caillet a réuni le corpus et proposé une étude des inscriptions (*L'Evergétisme monumental chrétien en Italie et à ses marges d'après l'épigraphie des pavements de mosaïque (IV^e^-VII^e^ s.)*, Rome, 1993).

L'apport de ces sept enquêtes fondées sur l'exploitation des documents les plus variés et sur la mise en œuvre de nouvelles problématiques ne peut certes pas combler le déficit de l'histoire des femmes. Mais il y contribue de façon substantielle par la multiplicité des approches et le refus des lieux communs qui encombrent encore l'historiographie.

Mireille Corbier.

Herrschaftsstrukturen und Herrschaftspraxis. Konzepte, Prinzipien und Strategien der Administration im römischen Kaiserreich (*Akten der Tagung an der Universität Zürich, 18-20. 10. 2004*), édit. Anne Kolb : Akademie Verlag : Berlin, 2006, 380 pages.

Cet ouvrage est constitué par les actes d'un colloque, ce qui explique la diversité de la matière et de la présentation. Il propose en effet neuf communications en anglais, six en allemand et une en français. Autour d'un thème central, le pouvoir (impérial), la matière est répartie entre quatre parties : l'empereur, les services, les gouverneurs et l'armée. Les sous-titres interminables précisent bien le contenu de chacune d'entre elles, mais ils ne facilitent pas la compréhension de l'ensemble. 1. L'empereur dominait le paysage politique. Il disposait du budget par la biais du contrôle du *fiscus* et de l'*aerarium* ; il pouvait fixer les revenus dont il disposait (E. Lo Cascio). Il devait assurer des distributions alimentaires régulières à Rome et à Constantinople ; plusieurs moyens lui permettaient de veiller à leur régularité ; l'auteur revient à ce propos sur plusieurs travaux d'E. Lo Cascio (B. Sirks). Le cas de Sévère Alexandre et de ses conseillers peut illustrer la volonté politique et les difficultés parfois rencontrées pour suivre une politique ; à cette époque, il n'était plus possible d'augmenter les impôts (L. de Blois). Cette séquence se termine par une réflexion de méthodologie. L'auteur fait partie de ces historiens qui ne se contentent pas de décrire et d'expliquer, mais qui veulent en outre ranger les faits et les explications sur des étagères : il analyse la thèse de Max Weber sur le pouvoir ; elle exclut le régime de la *polis*, et donc ne fournit pas d'explication universelle. La légitimation du pouvoir transparaît à travers les monnaies, les inscriptions, les œuvres d'art, etc. (J. E. Lendon) 2. Les services (ou bureaux) fournissaient des instruments à l'action publique, l'empereur. En plus de ces bureaux, ce dernier recourait aux services des *amici*, des *comites* et des *consiliarii* qui commencent à être bien connus grâce à plusieurs études récentes ; mais le commentaire de carrières et d'inscriptions permet d'apporter encore du nouveau sur ces personnages et sur leur rôle auprès de l'empereur (W. Eck). Plusieurs cas précis sont ensuite étudiés. Le curateur des aqueducs le plus célèbre est Frontin. Il dit que c'est

Auguste qui créa la fonction qu'il a occupée, que ce souverain a pris un certain nombre de mesures, notamment juridiques, qui sont étudiées ici et qui furent apparemment malheureuses. C'est donc Frontin qui, le premier, fit fonctionner le service avec efficacité (M. Peachin). Il n'y eut pas que les *aquae*. L'ensemble des curatèles urbaines a rendu de grands services aux princes quand ils voulaient diriger la vie de Rome. Ces charges ont été également étudiées dans ce colloque, et l'on relèvera des listes (notamment p. 92-93) qui seront fort utiles pour les amateurs de prosopographie (C. Bruun). Nous restons dans le domaine de la prosopographie avec le cas de certains préfets équestres qui obtenaient l'honneur d'entrer au Sénat ; ceux qui sont connus pour la période qui va de la dynastie des Sévères jusqu'au temps de Constantin, c'est-à-dire jusqu'à la disparition de l'ordre équestre, sont étudiés ici (B. Salway). Nous passons à une étude plus précise qui permet de mieux comprendre le travail des procurateurs qui exerçaient à Rome, avec une enquête consacrée à l'*a libellis*, à ses employés et à leur travail (D. Liebs). Enfin, les affranchis impériaux, appelés ensuite *officiales* puis *Caesariani*, viennent clôturer cette partie du livre (R. Haensch). 3. Les gouverneurs ont moins inspiré les intervenants ; quatre articles seulement leur sont consacrés. Nous mettrons en premier lieu une étude des auteurs du IIe siècle, en particulier Dion de Pruse et Aelius Aristide, qui les considèrent comme des personnages de théâtre (C. Kokkinia). Un cas particulier, le préfet d'Égypte a inspiré un des intervenants (A. Jördens). D'un point de vue plus général, on constate que deux des fonctions des gouverneurs sont étudiées dans ce livre. La principale d'entre elles, rendre la justice, est donc rappelée (E. A. Meyer). Une autre fonction est éclairée grâce à une étude d'épigraphie : la création et l'entretien des routes. Les chercheurs apprécieront une carte (p. 202) et de longues listes, (p. 203-259), une belle œuvre d'érudition (M. Rathmann). 4. L'armée a encore moins inspiré les intervenants, qui ont donné trois textes, pas plus, mais ce sont des textes intéressants. L'administration civile fut soumise à un processus de militarisation (M. A. Speidel). Les *stationes* occupaient une position politiquement stratégique pour l'empereur, dès le début du IIe siècle de notre ère. Grâce à des fouilles récentes, on peut mieux comprendre leurs activités. Et l'épigraphie, notamment, fait mieux comprendre leur rôle au service du fisc (L. Nélis-Clément). Le dernier papier, qui s'appuie sur la papyrologie, montre que les militaires exerçaient des activités civiles dans plusieurs secteurs d'activités : travaux publics (eau, bâtiments, carrières), chasses pour alimenter les amphithéâtres, administration fiscale (notamment, mais pas exclusivement, lors de l'*epikrisis* et du *census*), justice et police (B. Palme). L'ouvrage se termine par environ 25 pages de bibliographie et 20 pages d'index des sources. Ces dernières additions confirment le caractère éminemment sérieux de ce travail.

Yann Le Bohec.

Marco Traverso, *Esercito romano e società italica in età imperiale*. I. *I documenti epigrafici* (*Serta antiqua et medievalia*. X) : Rome, 2006, 325 pages.

Pour les historiens actuels, l'Italie antique est un vaste monde que, souvent, ils connaissent mal parce qu'il est géographiquement très étendu, parce que la documentation disponible est très abondante et parce qu'il a été étudié par des auteurs très attachés chacun à sa région, souvent sans vision d'ensemble. La preuve en est que, si les ouvrages intitulés simplement *Rome* sont très nombreux, ceux qui portent pour titre *Italie* brillent par leur rareté. Marco Traverso, universitaire génois, a donc eu un premier grand mérite en s'attaquant à l'ensemble de la

péninsule. Il faut lui reconnaître un deuxième grand mérite, celui de donner ici un livre qui intéresse des thèmes essentiels de la recherche actuelle. En effet, ce travail de prosopographie fondé essentiellement sur l'épigraphie, intéressera également les lecteurs qui voudront s'informer sur la société, sur les institutions et sur l'armée romaine. La partie prosopographique occupe l'essentiel de l'ouvrage (p. 19-254 sur 325 p.). On trouvera, pour chaque personnage, les sources, la bibliographie essentielle (sans « pollution bibliographique », pour reprendre une expression de Louis Robert), un commentaire et, à la fin, une proposition de datation. Le classement des personnages étudiés est géographique. Cette lecture donne l'impression que Marco Traverso, par son approche intellectuelle et méthodologique du sujet, est un petit-fils spirituel du regretté Giovanni Forni. C'est donc un travail très bien mené. Bien sûr, on pourrait toujours « chercher la petite bête » ou « chinoiser » telle ou telle restitution. Par exemple, p. 217, nº 2, nous lirions volontiers : ... *veter*(*anus*), *eq*(*ues*) *leg*(*ionis*) ..., plutôt que : *veter*(*anus*) *eq*(*uitum*) *leg*(*ionis*). C'est que nous ne connaissons pas de personnage donnant cette expression de *veteranus equitum* en toutes lettres et il est bien connu que les soldats gardaient leur titre (*miles*, *eques*, *optio*...), après leur départ du service, jusqu'à leur mort. Ajoutons, à propos de ce titre, un regret : dans ses restitutions, l'auteur se montre avare de virgules. Mais il ne s'agit là que de détails, et il est difficile de faire des reproches à un travail impeccable et utile. Son intérêt, en effet, apparaît dans une longue introduction et une conclusion aussi étendue. L'objet de l'enquête est le « citoyen soldat » (p. 1), ce qui veut dire que l'auteur s'est penché sur l'étude des liens qui unissaient l'armée et les cités ; or la vie municipale, comme on sait, constitue un des grands domaines des recherches actuelles. Il constate que les élites municipales servaient de vivier pour l'ordre équestre et que les promotions dans l'armée, en retour, entraînaient des promotions dans la carrière municipale (p. 264) et donc des mesures d'évergétisme, de générosité à l'égard de la communauté. Le service militaire était donc étroitement lié à la carrière municipale, et c'est chez les notables que les futurs officiers recevaient un premier apport de culture militaire qui leur était donné au sein des *collegia iuvenum* (p. 5). La formation militaire était cependant plus complexe, reposant aussi sur la culture générale, sur la lecture des historiens et des spécialistes de la guerre, et aussi sur une expérience des camps. Autre constatation, une place particulière dans la cité revenait aux vétérans (p. 11 sv.). Toutefois, le salaire du soldat, la prime qu'il recevait en partant à la retraite et tous les divers revenus qu'il pouvait avoir touchés le plaçaient le plus souvent dans la catégorie des *humiliores* ; mais il est vrai que les anciens prétoriens, particulièrement nombreux en Italie, formaient une élite relative. Au total, ce sont 406 personnages qui sont étudiés (p. 255). Les deux tiers appartenaient à l'ordre équestre ; les autres, jusqu'aux primipiles inclus, formaient le troisième tiers. Nous pensons qu'il ne serait pas mauvais, dans un article ultérieur, de distinguer les officiers subalternes (les décurions et les centurions), les sous-officiers (gradés, hommes portant un titre quelconque, par exemple *duplicarii*, *optiones*, *tubicines*, ...) et les simples soldats, eux-mêmes hiérarchisés en fonction du corps dans lequel ils avaient servi (prétoriens, légionnaires, auxiliaires, marins) ; en effet, les écarts de salaires entre ces différents militaires pouvaient être considérables. Le classement proposé par Marco Traverso permet des constatations importantes. La région qui a fourni le plus d'hommes est la I^{ère} région, avec un total de 105 soldats. Les autres sont à peu près toutes à égalité, sauf les VIII^{e} et IX^{e} régions qui se sont révélées moins généreuses, en particulier pour les officiers équestres (p. 255). L'examen de la chronologie se révèle également très important, car la moitié des personnages, ou à peu près la moitié, sont datés de l'époque julio-claudienne ; une nette décrue caractérise les II^{e} et III^{e} siècles (p. 256). Enfin, il apparaît que les Italiens été envoyés de préférence

dans les provinces occidentales (p. 260). Pour le reste, on constate que les prétoriens étaient particulièrement nombreux (p. 259). De fait, les hommes des cohortes prétoriennes étaient recrutés en Italie, surtout à Rome et dans les environs de Rome, pendant les deux premiers siècles de notre ère. Septime Sévère, pour punir les prétoriens d'avoir mis à la tête de l'empire un candidat qui les avait achetés, renvoya tous les hommes qui étaient en service dans ces unités et les remplaça par des légionnaires. Il est inutile de s'étendre davantage sur cet ouvrage dont le lecteur aura compris tout l'intérêt.

Yann Le Bohec.

Alain M. Gowing, *Empire and Memory. The representation of the Roman Republic in imperial culture* : Cambridge, Cambridge University Press, 2005, 178 pages.

La périodisation historique, inévitable pour toute compréhension ou tout exposé, induit les questions, qui ne sont pas toujours convenues, des ruptures et des continuités. Le sujet abordé par A. M. Gowing semble vaste : que reste-t-il de la République dans la mémoire collective et chez les principaux auteurs latins, après la Révolution Romaine ? Cet essai, malgré sa brièveté, réussit à marquer les étapes d'une évolution de la pensée romaine, de Tibère à Trajan, devant l'héritage républicain. Le premier chapitre pose les problèmes, en s'appuyant sur la distinction entre l'histoire et la mémoire (distinguées pour être mieux rapprochées) ; l'A. y expose aussi les raisons de son sujet (disparition et renaissance du passé républicain avec Auguste) et les moyens de préservation de la mémoire — on aurait souhaité, à ce propos, un regard plus appuyé sur la réforme religieuse augustéenne, comme construction ritualisée d'un passé collectif officiel.

Trois importants chapitres dessinent l'évolution de cette mémoire de la République, à trois époques clefs. D'abord sous Tibère : de très bonnes études sur Velléius Paterculus et Valère-Maxime mettent en valeur l'originalité de ce moment où la République est déjà idéalisée, tandis que l'on affirme en même temps sa continuité jusqu'à l'Empire. Sous Néron : pour Sénèque, le passé républicain n'est plus qu'*exempla*, tandis que, chez Lucain, « même les ruines ont péri », c'est-à-dire qu'il ne reste pour la poésie que l'image des passions, preuve qu'elles ont été apaisées ; on appréciera l'analyse en ce sens du célèbre épisode de César sur les ruines de Troie. Sous Trajan : la recherche d'un renouveau de la mémoire aboutit au *Panégyrique* de Pline, dont le principe est de comparer l'*optimus princeps*, l'excellence absolue, à l'excellence « relative » des héros républicains. Le dernier chapitre n'est pas le moins intéressant : il compare le forum d'Auguste, « récupération » des *summi viri* de la République, et le forum de Trajan, conservatoire des exploits impériaux.

Ce bref résumé ne rend qu'imparfaitement compte de la richesse de cette étude stimulante, nuancée et très personnelle. Certes, d'autres auteurs ou événements auraient encore pu venir appuyer l'argumentation déjà fournie ; mais le propos général est clair, et l'on voit, au fil des analyses, s'estomper et s'idéaliser le souvenir d'une période de grandeur et de guerres civiles, mais aussi (et surtout) se construire une mémoire nouvelle. Après le traumatisme de la fin de la République, l'Empire, loin des repentances morbides ou intéressées, a su faire les oublis sélectifs et les idéalisations nécessaires pour ne pas raviver les anciennes blessures. Vient s'ajouter à cet essai intelligent une bibliographie, qui, compte tenu des sujets abordés, ne peut prétendre à l'exhaustivité, mais qui a le mérite de faire référence à des travaux

de méthodologie sur la mémoire historique ; le lecteur pourra aussi se guider grâce aux *indices locorum* et *rerum*. On appréciera la conclusion, qui applique avec justesse une analyse de Freud sur la mémoire à la ville de Rome elle-même : que le passé soit enterré ne veut pas dire qu'il soit mort, mais qu'il sert de fondation aux nouvelles constructions.

Bruno Poulle.

Yves Burnand, *Primores Galliarum*, II, *Prosopographie* : Collection *Latomus* n° 302, Bruxelles, 2006, 630 pages.

Après avoir dit comment il allait travailler (Coll. *Latomus* n° 290, 2005 ; cf. notre c.r. dans la *R.E.L.* 84, p. 405), l'auteur montre comment il a travaillé. Il propose cette fois-ci une liste des chevaliers et sénateurs romains originaires de la Gaule, ce qui permet de voir le degré d'implication dans la vie de l'empire des élites sociales originaires de ces régions, et aussi, de la part des autorités politiques, la volonté de faire appel à ces personnages. Placé sous le patronage de Paul-Marie Duval, Julien Guey, Pierre Wuilleumier, Marcel Le Glay et André Chastagnol (p. 7), l'ouvrage entre dans une série de travaux qui intéressent l'histoire à la fois institutionnelle, politique et, plus encore, sociale. Pour chaque personnage, une trilogie banale et attendue est proposée : les sources, la bibliographie et des commentaires qui expliquent tout ce qu'il est possible de tirer de ce dossier. Sont ainsi alignés 291 personnages, classés suivant une chronologie fine, établie par quarts de siècle, depuis la fin de la République jusqu'à la fin du III^e^ siècle de notre ère. Parmi les personnages les plus connus, on relèvera les noms de Trogue Pompée (n° 11), de Julius Indus (n° 15), de Valerius Asiaticus (n° 44), d'Afranius Burrus (n° 58), également ceux de Civilis, Classicus et Tutor (respectivement n^os^ 107, 108 et 109). Et l'on pourrait allonger cette liste, par exemple avec T. Sennius Solemnis, l'homme du « marbre de Thorigny » (n° 255), ou encore avec Tetricus (n° 266), sans oublier divers anonymes. Le choix du titre de chevalier ou de sénateur amène l'auteur à ne pas prendre en considération le Lingon Sabinus, qui était « de haute naissance » (Tacite, *H*, IV, 57, 4 ; Plutarque, *De l'amour*, XXV ; Dion Cassius, LXVI, 16), pas plus que le Lingon du « Testament » qui, lui, était riche. Chacune des quatre parties se termine par une conclusion très brève incluant un tableau. Entre la fin de la République et le temps de Claude, on ne compte que 56 personnages entrant dans ces catégories, et elles proviennent pour l'essentiel de la Narbonnaise. Pour la période qui va de Néron à Domitien, on passe à un total de 88 personnages. Si la province méridionale l'emporte toujours, on voit apparaître dans le tableau les régions rhénanes. Avec un total de 86 entrées, le II^e^ siècle se caractérise par un tassement tout relatif de la Narbonnaise et une légère progression des Trois Gaules. Pour le III^e^ siècle enfin, la tendance s'inverse : sur 58 personnages, la Narbonnaise ne compte plus que pour 11 noms contre 12 pour les Trois Gaules et 23 pour les Germanies. La conclusion générale tient en 19 lignes (p. 617) et un tableau (p. 618) ; il n'y a pas d'index. Au total, on relève un progrès constant des effectifs qui atteignent un palier entre le milieu du I^er^ siècle et le dernier quart du II^e^ siècle puis qui décroissent ensuite (à moins que les sources, notamment épigraphiques, ne se fassent plus rares). On constate par ailleurs que le déclin de la part prise par la Narbonnaise est compensé par un essor des provinces rhénanes (il faut sans doute voir là une conséquence de la crise militaire du III^e^ siècle, qui a imposé le recours à un nombre croissant d'officiers, notamment équestres). L'intérêt de cet ouvrage tient donc dans les notices et dans les tableaux, surtout dans le tableau final. S'il

montre une certaine évolution de chaque province, il manifeste également l'importance d'un fait souvent négligé par les historiens, à tort : la guerre.

Yann Le Bohec.

John R. Patterson, *Landscapes and Cities. Rural Settlement and Civic Transformation in Early Imperial Italy* : Oxford University Press, 2006, 348 pages.

Le sujet de cet ouvrage est à la fois plus large que ne le laisseraient supposer ses dimensions relativement modestes et plus limité que ne semblerait le révéler son titre. Il est en effet conçu comme une contribution à l'histoire sociale et économique de l'Italie pendant l'époque impériale. Même s'il ne prétend pas à l'exhaustivité, le projet demeure ambitieux en raison de la complexité de son objet. Il se trouve cependant restreint dès la présentation initiale (p. 1-3). Sans que soit complètement bannie toute réflexion d'ensemble, il s'agit avant tout d'étudier, à partir de sources surtout archéologiques et épigraphiques, le développement de quelques agglomérations représentatives des différents modèles d'évolution possibles. Et cela durant la période jugée la plus déterminante, définie comme celle des deux premiers siècles de notre ère (p. 2), en fait le plus souvent réduite à l'âge des Antonins, qui, pour la péninsule italienne, marque un tournant décisif. Les changements affectent d'une part les campagnes et les centres urbains, de l'autre les relations entre les deux types d'habitat. D'où une organisation en trois chapitres successifs, consacrés le premier aux « paysages ruraux » (en fait les divers aspects, démographiques, sociaux et économiques des régions rurales), le second à la « transformation de la ville » (sur les édifices et les pratiques sociales les plus répandus), le troisième à la « mobilité sociale » (sur le phénomène et ses conséquences dans la composition sociologique et le fonctionnement institutionnel des cités). Les disparités, parfois importantes, n'excluent pas la permanence de schémas directeurs. Malgré la diversité caractéristique de l'Italie impériale, les tendances de la mutation qui se précipite au second siècle sont assez nettes. Les sites ruraux déclinent tant en nombre qu'en étendue. La vie dans les cités se transforme notablement, à la fois dans son cadre monumental, où amphithéâtres, thermes et *macella* prennent le pas sur les théâtres et les édifices liés au culte impérial, et dans ses valeurs constitutives, parmi lesquelles deviennent prédominantes celles d'hospitalité, de divertissement et de générosité. La modification va de pair avec celle des élites locales, dont le rôle civique fut toujours déterminant. La mobilité sociale, dans une société qui reste fortement hiérarchisée, distend les liens entretenus avec leur communauté par des aristocraties locales en quête de carrière politique et progressivement remplacées dans leur rôle d'évergètes par d'autres groupes de statut inférieur et d'origine lointaine. Telles sont les principales conclusions, tirées avec vraisemblance de sources dont une imposante bibliographie de plus de cinquante pages révèle la multiplicité et auxquelles le sérieux de l'ouvrage ajoute du poids.

Celui-ci ne se trouve pas amoindri par les questions ou les réserves qui peuvent surgir à la lecture. On voit mal, par exemple, comment un *macellum* (le terme, nulle part traduit, est toujours laissé sous sa forme latine) devient une manifestation de loyauté envers le prince (p. 178). On serait aussi parfois en droit de souhaiter quelques développements explicatifs, dont l'absence peut d'autant plus surprendre que longueurs et redites ne sont pas rares ; ainsi p. 190 sur la différence établi entre *honestiores* et *humiliores*, qui, du reste, semble antérieure au milieu du second siècle puisque la correspondance de Pline le Jeune en contient déjà des indices très nets (*Ep*. IX 5.1 ; IX 6.3 ; X 79.3). Pline le Jeune est d'ailleurs l'écrivain le plus

souvent cité ou mentionné. Et cet exemple se révèle particulièrement significatif, tant en lui-même que par l'utilisation qui en est faite. Les lettres pliniennes sont considérées comme une source directe et évidente sur la position sociale de l'épistolier et sur les réalités économiques contemporaines. Les mettre sur le même plan que des inscriptions ou des données tirées de fouilles archéologiques oblige à faire abstraction de tout le caractère littéraire de textes pourtant explicitement conçus comme des œuvres d'art (*Ep.* I 1) et auxquelles, par là-même, l'exigence d'objectivité reste étrangère. L'ambiguïté de la démarche est patente. Elle n'est sans doute pas propre à ce seul travail. Mais ici elle reste partout sous-jacente. L'auteur a lui-même quelques réticences (p. 55) sur la possibilité d'extension du témoignage fourni par le recueil épistolaire. Le fréquent usage fait de ce dernier dès lors ne laisse pas d'étonner. L'ensemble n'est en effet pas dépourvu d'ambiguïté, non seulement dans les sources retenues mais dans une démarche directrice, qui consiste à rechercher des modèles constants dans un contexte dont on s'attache par ailleurs à montrer et à souligner la diversité.

Il reste le mérite, qui n'est pas encore très largement partagé, de mettre en évidence, par l'étude de la partie de l'empire romain la plus ancienne et la plus fondamentale, composante de la patrie romaine au même titre que la Ville, toute la complexité et l'importance du second siècle de notre ère, lente transition vers un déclin inéluctable, dont le pressentiment constitue une toile de fond et la mention les derniers mots du livre.

Nicole Méthy.

Kristina Milnor, *Gender, Domesticity and the Àge of Augustus. Inventing private life*, Oxford studies in Classical Literature and Gender Theory : Oxford, Oxford University Press, 2005, 360 pages.

La mode féministe nous a valu une grande quantité de travaux sur la femme dans l'Antiquité. L'ouvrage de K. Milnor a l'intérêt de ne pas se limiter aux femmes elles-mêmes mais de s'étendre à l'univers qui est traditionnellement le leur : la maison et la vie familiale. Partant du surprenant passage où Virgile, au Chant 8 de l'*Énéide*, le chant par excellence de la fondation, compare Vulcain forgeant les armes d'Énée à la femme qui s'acquitte des tâches domestiques, elle conclut que l'idéologie augustéenne établit un lien étroit entre la fondation de l'État impérial et les valeurs de la vie privée, entre la vertu familiale et la vertu civique sur laquelle est fondée l'*auctoritas* du prince. La traditionnelle répartition de l'espace entre public et privé, correspondant à une répartition des fonctions entre les sexes, était beaucoup moins tranchée qu'on le dit. Déjà Cicéron, dans le discours où il défendait sa maison contre les attaques de Clodius, considérait, en tant que consulaire et sauveur de la patrie, que sa demeure était un espace privé à valeur publique. Auguste va plus loin et utilise le domaine de la vie privée et particulièrement les femmes de la famille impériale comme éléments constructifs de son idéologie. L'architecture de l'espace urbain est un outil politique ; les allusions que fait Ovide à la topographie de la Ville sont éclairantes à ce sujet. Mais l'exemple le plus manifeste se trouve dans le complexe architectural du Palatin, où le temple d'Apollon est élevé sur le terrain de la demeure du prince, entouré de portiques et de bibliothèques à usage public. Et, dans l'aménagement du territoire urbain, les femmes de la famille impériale se voient attribuer un rôle public : Livie et Octavie ont le patronage de deux portiques, des espaces publics mais consacrés à l'*otium* privé. Livie dédicace même un temple à *Concordia*, divinité ambiguë qui peut symboliser aussi bien la paix civile que la concorde familiale.

L'ouvrage de K. Milnor cherche les traces de cette stratégie augustéenne dans les œuvres littéraires de l'époque impériale, non dans les grands textes qui expriment officiellement l'idéologie du prince, comme l'*Énéide* ou les *Odes* d'Horace, mais dans ceux qui la reflètent indirectement, parce que leurs auteurs en sont eux-mêmes imprégnés. Par exemple l'idéologie d'Auguste façonne non seulement l'architecture mais aussi le sens qu'on lui donne et la représentation que se font les Romains des relations entre public et privé, c'est-à-dire entre les sexes. Pour Vitruve, comme déjà pour Cicéron, la maison reflète le statut social de son propriétaire. Si la femme n'apparaît pratiquement pas dans le *De architectura*, c'est qu'elle est un élément de ce statut : sa vertu est exhibée dans l'atrium où figurent son lit nuptial et les toiles qu'elle a tissées (on aurait aimé un développement plus fourni ou quelques références bibliographiques sur ce sujet qui a été l'objet de plusieurs travaux). Elle n'a donc pas une place à part dans la maison et la description d'un gynécée grec qui semble n'avoir aucune réalité historique ne sert qu'à valoriser la coutume romaine qui, elle, mêle vie publique et vie privée. Un chapitre est consacré au récit livien de l'abrogation de la loi Oppia. Ce qui intéresse l'historien, ce n'est pas le contenu de la loi — qu'il ne signale même pas au moment où elle fut votée ; la vraie question concerne la place des femmes, qui sortent des limites du privé pour se manifester au forum et prendre part à la vie publique. K. Milnor voit dans le débat qui oppose les deux orateurs mis en scène par Tite Live un reflet des problèmes posés à l'époque augustéenne par les *leges Iuliae*, qui encouragaient le mariage et réprimaient l'adultère : la loi s'introduisait dans la vie privée et reconnaissait donc aux femmes une importance publique. Le fait que l'on retrouve un débat analogue chez Tacite, qui se réfère ouvertement à Tite Live, à propos de la présence des épouses des gouverneurs dans les provinces, montre qu'Auguste a influencé la pensée romaine au-delà de son époque : il s'agissait là aussi de la répartition des espaces et des fonctions entre les sexes ; mais comme les espaces du pouvoir s'étaient élargis avec l'empire, il ne suffisait plus d'exclure les femmes des lieux traditionnels de pouvoir, forum, tribunaux, sénat : le débat sur la répartition des espaces provoqué par l'idéologie augustéenne se poursuivait. Le contexte idéologique joue également un rôle dans la façon dont les auteurs augustéens rendent compte des récentes Guerres Civiles ; le problème était délicat : comment rapporter les exactions liées aux proscriptions du triumvirat ? Dans l'impossibilité où ils se trouvaient de faire le récit d'événements où Auguste avait joué un rôle gênant, les historiens (encore qu'il soit difficile de classer, comme le fait l'auteur, Valère Maxime parmi les historiens) sacrifient les événements historiques au profit d'anecdotes individuelles : l'Histoire politique est remplacée par une Histoire de la vie privée propre à la réflexion morale et conforme à la tendance augustéenne au mélange des deux domaines. La fameuse *laudatio Turiae* illustre cette façon de concevoir l'Histoire de la Guerre Civile : elle loue particulièrement le comportement héroïque de l'épouse qui intervient dans une vie publique mouvementée pour sauver son mari et les biens de celui-ci. Mais il ne faut pas oublier que l'éloge funèbre fait partie de l'art oratoire ; celui de Turia reflète la tendance de la rhétorique de l'époque impériale, qui se détournait des sujets politiques pour privilégier les problèmes de la vie privée : les exercices proposés par Sénèque le Rhéteur sont révélateurs de cette tendance.

La conception augustéenne de la répartition de l'espace et des fonctions continue de transparaître à travers les œuvres postérieures. Le philosophe Musonius Rufus considère que le mariage crée un lien entre la sphère domestique et la communauté des citoyens. Columelle, qui ne parle quasiment pas de la femme dans son *De re rustica* lui donne un rôle majeur dans le Livre XII, qui apparaît comme

l'aboutissement de tout ce qui précède et lui donne son sens : le rôle de la femme est de rassembler et conserver ce qui a été produit dans les livres précédents. La vie domestique a une valeur symbolique qui rejoint l'idée augustéenne que le citoyen doit non seulement à lui-même mais à la cité tout entière de construire une maisonnée vertueuse et heureuse, autour d'une femme vertueuse et heureuse. Il n'y a guère de différence entre l'épouse de Musonius, la *uilica* de Columelle et Livie : toutes trois sont des modèles d'une politique qui place le monde de la *domus* au cœur de la vie publique. L'ouvrage s'achève sur l'image transmise par les historiens postérieurs du dernier membre de la famille d'Auguste à être à la tête de l'empire. Tacite ouvre et ferme le cycle de ses *Annales* par deux princes dont le second détruit l'œuvre du premier et provoque sa propre chute en même temps que celle de la dynastie julio-claudienne. Néron apparaît comme une image inversée, négative du fondateur de l'empire. Auguste avait fait entrer la sphère privée dans le public ; Néron fait de Rome sa demeure privée et de la fameuse *Domus Aurea* un microcosme de l'univers ; son goût du théâtre fait de la transparence de la vie privée voulue par Auguste une exhibition malsaine de l'intimité d'un prince qui se mêle de plus en plus à la foule, s'abaissant à son niveau ; le mélange des domaines privé et public est total ; le rôle dominateur de sa mère Agrippine, le caractère efféminé de son propre comportement caricaturent le rôle qu'Auguste avait attribué aux femmes de la maison impériale. C'est donc par rapport à la conception augustéenne des relations entre vie privée et vie publique que l'on juge Néron à l'époque de Trajan.

Au total l'ouvrage de K. Milnor est extrêmement intéressant ; il propose une lecture nouvelle de textes que l'on situe rarement dans cette perspective. Le point de départ sur la volonté augustéenne de mêler la sphère privée à la sphère publique et d'utiliser politiquement les femmes de sa maison pour propager son idéologie est indiscutable. Les analyses proposées sont souvent séduisantes, même si le parti-pris contraint parfois l'auteur à forcer un peu les textes et les documents pour les faire entrer dans son projet. L'interprétation des statues des Danaïdes du Portique d'Apollon comme des modèles de vertu féminine (piété filiale) au service d'un idéal politique est discutable ; la présence dans une maison de Pompéi du tableau représentant Péro allaitant son vieux père en prison n'est pas nécessairement une proclamation de vertu familiale. Et Tacite est loin de présenter Auguste comme un modèle politique. Mais dans l'ensemble on tirera profit d'une lecture qui tient compte du contexte idéologique de l'époque pour mieux comprendre les œuvres.

Nicole Boëls-Janssen.

Karl-Wilhelm Weeber, *Luxus im alten Rom. Die öffentliche Pracht* : Darmstadt, Primus Verlag, 2006, 184 pages.

Ce livre constitue le second volet d'un diptyque. Il vient, en effet, en compléter un autre, publié sous le même titre, par le même auteur, trois ans auparavant. Sa spécificité ressort du sous-titre. Du luxe à Rome, l'auteur choisit cette fois d'étudier les manifestations dans la vie sociale. Il le fait simplement, sans introduction ni conclusion générales, dans une série de neuf sections, elles-mêmes composées de rubriques successives : publica magnificentia - *Prachtentfaltung als Hersschaftskonzept ;* ludi - *Spiele mit Wahnsinnaufwand ;* spectacula - *Prunkstätten des Massenunterhaltung ;* aquaeductus - *Wunderwerke des Wasserbaus ;* thermae - *Badepaläste für das Volk ;* latrinae - *Prachttoiletten für edlere Bedürfnisse ;* ambulationes - *Einladung zum Flanieren ;* marmora - *Repräsentation in Stein ;* viae publicae - *Lebensadern des Reiches*. L'énumération suffit à révéler les caracté-

ristiques de l'ouvrage. Plus qu'une étude, il est une présentation, destinée à un public averti mais large. De fait, chaque partie contient, sur le sujet choisi, un exposé des connaissances essentielles, servi par une abondante iconographie, et fait dans un style d'une simplicité souvent pédagogique.

Non que la constatation soit une condamnation. L'ensemble s'appuie en effet sur des textes latins variés, littéraires ou épigraphiques, cités, à de très rares exceptions près, en traduction, dans le corps du développement ou en encadré, à l'extérieur de celui-ci. Et il a le mérite de ne pas négliger la réflexion au seul profit de la description. Le luxe des lieux publics est le reflet et l'expression d'un art de vivre ou d'une conception de l'humanité. Destiné au peuple, il ne peut manquer d'être mis en relation avec le pouvoir, particulièrement le pouvoir impérial. Aux yeux du premier, il doit apparaître comme une manifestation des vertus du prince. Pour le second, il est un moyen d'action politique, qui permet d'imposer dans les esprits la conviction de la majesté de l'empire et des vertus de l'empereur. Les exemples ne manquent évidemment pas.

Et cela surtout parce que l'idée, sans être dépourvue d'intérêt, n'est ni nouvelle ni véritablement originale. Elle ne peut guère l'être en raison de la perspective choisie, qui a ses avantages mais aussi ses inconvénients, dans le fond comme dans la forme. Dans le fond, elle contraint à la simplification, qui parfois ne va pas sans excès, conduisant, par exemple, à expliquer l'étymologie de quelques termes modernes (p. 173), à inclure dans les références textuelles le scénario d'un film datant de 1992 (p. 98) et à faire appel à ... Astérix (p. 16, 100). Dans la forme, elle a pour conséquences des redites, une fréquente familiarité et la multiplication de sous-titres attractifs, voire accrocheurs (p. 54, 69, 116, etc.), qui intriguent plus qu'ils n'éclaircissent ou n'annoncent.

Il est vrai qu'ils attirent moins l'attention que de superbes illustrations, aussi nombreuses que variées. L'ouvrage vise, autant qu'à l'éducation, à l'agrément. Le grand public y trouvera sans doute matière à s'instruire, les spécialistes au moins le plaisir du divertissement.

Nicole Méthy.

Neronia VII. Rome, l'Italie et la Grèce. Hellénisme et philhellénisme au premier siècle après J.-C. Actes du VII[e] Colloque international de la SIEN (Athènes, 21-23 octobre 2004) édités par Yves Perrin : Bruxelles, Éditions Latomus, 2007 (Collection Latomus, volume 305), 510 pages.

Le septième colloque de la Société Internationale d'Études Néroniennes, qui, en octobre 2004, a réuni à Athènes 36 chercheurs, issus de 9 pays différents, avait pour but de « mieux connaître les relations entre Rome et la Grèce au cours du siècle qui suit Actium » (p. 9). Cette problématique est ancienne mais, en raison tant de son importance intrinsèque que d'un renouvellement récent de la documentation, elle méritait d'être reprise et approfondie. Elle l'est ici à travers 33 textes, de longueur très inégale (entre 5 et 28 pages), et reflétant plus ou moins fidèlement les interventions réelles. Si leur nombre ne permet pas une énumération exhaustive, il n'est pas incompatible avec une certaine unité, mise en évidence dans l'organisation choisie par l'éditeur. Ces textes sont répartis, en fonction du thème traité, en deux ensembles principaux : « Politique et Société » d'une part, « Littérature, Art, Culture » de l'autre, chacun d'eux étant subdivisé en deux parties qui, pour l'un et l'autre, portent les mêmes titres : « L'hellénisme à Rome et en Italie, les « résistances » italiennes à l'hellénisme et les évolutions de l'identité italienne » puis « Les Romains et la romanité en Grèce. Les « résistances » à Rome et les évolutions de

l'« identité hellène ». Les sujets choisis sont historiques, archéologiques aussi bien que littéraires. La volonté est nette de prendre en compte tous les domaines de la civilisation ainsi que toutes les facettes des rapports culturels entre le monde romain et le monde grec, qui ont exercé l'un sur l'autre une influence réciproque, non sans, toutefois, conserver des caractéristiques et des qualités propres.

Et cette volonté n'est pas sans résultat. Le volume se distingue par sa variété et la plupart des contributions, appuyées sur une vaste documentation et des références bibliographiques complètes, par leur sérieux et leur érudition. Ce qui, dans nombre de cas, n'exclut ni l'originalité ni la précision (entre autres, sur la conception néronienne de la gloire impériale, sur l'entrée à Rome de Néron après son retour de Grèce). Plus largement, l'idée dominante qui ressort de l'ensemble est celle d'un phénomène culturel complexe, plus précisément, dans le cas de Néron, d'un empereur également complexe, ambivalent, tyrannique, mais aussi esthète et philanthrope, dont la compréhension exige de dépasser les lieux communs traditionnels.

Nombre d'affirmations, pourtant, ne sont pas dépourvues d'obscurité — la tentative de conciliation tentée par Cicéron en 44, et reprise par Claude, serait « éleusinienne » (p. 48) — ou sont trop rapidement formulées. Est-il, en effet, possible d'affirmer que Pline le Jeune « a eu l'audace de prononcer à plusieurs reprises le nom de Domitien ... dans le *Panégyrique de Trajan* » (p. 226), quand, dans un discours dont l'auteur a soin de ne procéder que par allusions, ce nom est justement évité lorsqu'il s'agit d'évoquer précisément la personne du dernier des Flaviens, c'est-à-dire dans la quasi-totalité des exemples cités (p. 226 n. 2) ? Ce sont là deux exemples parmi d'autres. Il est plus grave qu'on puisse parfois s'interroger sur le lien de certains propos avec l'objet du colloque ? Dans le cas d'une communication sur Pline le Jeune ou sur le *De Herodoti malignitate* de Plutarque, il est, en raison du décalage chronologique, quasi inexistant ; dans celui d'une autre sur la date de la prise d'Alexandrie par Octavien ou sur la présence de Tibère dans l'île de Rhodes, plutôt ténu, tout autant que dans l'analyse d'un premier texte de Lucain qui « symbolise la mort de l'inspiration poétique » (p. 270) ou d'un second, sur Alexandre le Grand, dont l'examen s'achève sur la seule mention de César. Certains intervenants semblent, de fait, préoccupés de présenter, parfois non sans longueur et avec une insistance toute pédagogique, voire scolaire (ainsi sur les rapports de Rome à l'Égypte p. 50 sq, où l'auteur conclut à une mutation de la culture égyptienne en culture copte) leur propre recherche plutôt que d'approfondir un aspect de la thématique générale. Il est vrai que celle-ci manque de précision et de clarté. Les limites chronologiques, déjà élargies du règne de Néron à la totalité du premier siècle — et les études ne sont alors plus véritablement « néroniennes » — sont souvent dépassées et peuvent l'être très largement, comme elles le sont dans presque toutes les études archéologiques. Une telle extension ne favorise pas une rigueur qui n'est d'ailleurs peut-être pas vraiment recherchée. Car certains concepts utilisés, tels celui de « classicisme », se révèlent si difficiles à cerner que le sujet même semble parfois perdu de vue. Quand le titre général laisse présager une réflexion sur « hellénisme » et « philhellénisme », ceux des principales parties mentionnent des « résistances » et une « identité italienne » et cette problématique même peut céder la place à une autre, opposant non plus hellénisme et italianisme mais tradition et nouveauté, ou être confondue avec elle.

Une telle diversité aurait justifié la présence d'un ou de plusieurs index, dont, passant facilement sur quelques coquilles, omissions ou disparités typographiques, moins aisément sur des maladresses de langage (p. 225, Néron est « confit de culture grecque » ; p. 297 : une « fonction exquisement littéraire » ...), voire des incorrections grammaticales (p. ex. p. 145, 184, 293), on déplorera surtout l'absence, dans

un ouvrage dont les résultats, et partant l'utilité, restent mitigés, peut-être plus importants sur quelques-uns des sujets traités que sur la problématique initialement définie. Il reste encore, sur cette dernière, de la matière à exploiter et du travail à fournir.

Nicole Méthy.

Roger Batty, *Rome and the Nomads. The Pontic-Danubian Realm in Antiquity* : Oxford University Press, Oxford, 2007, 652 pages.

Le titre de cet ouvrage présente un caractère quelque peu paradoxal, donc intrigant : des nomades peuvent-ils être assez organisés pour se constituer en royaume ? Dans l'Antiquité, une telle évolution était possible, comme le montre ce gros livre un peu surprenant. En effet, l'auteur étudie l'évolution du peuplement dans une région qui correspond en gros au Nord de la Bulgarie et au Sud de la Roumanie actuelles, pendant l'Antiquité et le Moyen Âge. Il le fait en recourant aux sciences humaines, auxquelles il emprunte beaucoup de vocabulaire et des méthodes de réflexion. Il semble, par ailleurs, avoir été marqué par une problématique très actuelle, qui cherche à définir la valeur de l'immigration. Dans ces conditions, il utilise relativement peu les sources anciennes ; on trouve, dans les notes de bas de page, beaucoup plus de bibliographie et de références à des modernes que de renvois à des auteurs classiques ; l'auteur, d'ailleurs, le reconnaît lui-même (p. 569).

L'introduction (p. 1-52) définit l'objet de l'enquête. La région ponticodanubienne est une zone de steppes qui s'étend au nord et au pied des montagnes occupant les Balkans. Sa position et son histoire conduisent à privilégier trois thèmes : l'immigration, la vie dans une zone de frontière et l'adaptation d'une économie de sédentaires aux besoins de conquérants nomades (nomadisme pastoral et brigandage) auxquels il ajoute, quand l'occasion s'en présente, l'urbanisation. Pour comprendre cette histoire, il faut poser le problème de la « romanisation » de cette région et des facteurs « structurels » qui l'ont marquée (notamment les désastres naturels, comme les tremblements de terre). Une brève présentation des sources (p. 48-52) prouve le peu d'intérêt qui leur est accordé : la géographie a davantage passionné l'auteur que la lecture d'Ovide. La première partie (p. 53-186), *Lands and Peoples*, s'ouvre sur une solide analyse de géographie, où le climat, les sols et l'hydrographie ont leur place. Mais il ne faut pas oublier que le climat a varié depuis l'Antiquité. Une question sans réponse se pose alors : dans quelle mesure ? Le relief est ensuite abordé, sans doute parce qu'il n'a pas beaucoup varié en vingt siècles. Les montagnes, au sud, fragmentent le paysage, et permettent de distinguer sept régions, Macédoine, Thrace, Bulgarie septentrionale, Carpates, Valachie, Bessarabie et zones proches, et enfin steppes pontiques. On voit que ce domaine est par nature une zone de contacts, contacts en l'occurrence entre la civilisation classique et le monde des nomades. Les immigrants présents dans cette première partie sont classés d'une manière un peu surprenante (p. 109-115), puisqu'on y trouve, dans l'ordre, les Huns, les Bulgares, les *Iasi*, les Coumans, les *Rus* (Russes) et les autres Slaves, mais pas les Goths qui arrivent plus tard dans le livre. Les déplacements collectifs, qui se faisaient par vagues, provoquaient des conflits mais ils n'empêchaient pas le bon fonctionnement de l'économie pastorale et la recherche des « living goods », sans doute les esclaves. La réflexion sur le nomadisme et l'élevage s'appuie sur un anthropologue soviétique, A.M. Khazanov (p. 137), dont les travaux ont peut-être été contestés depuis quelques années : l'essentiel est cependant ailleurs. L'élevage et le commerce se développaient grâce au nomadisme et à la domination des sédentaires par les nomades. Il est surtout intéressant de relever

que, du point de vue économique, les différentes zones ne vivaient pas en opposition mais en interaction. Une faible sédentarisation est attestée ; elle se traduit par le développement de quelques rares villes et d'agglomérations secondaires. La deuxième partie (p. 187-344) est intitulée *Wanderers without Culture or Laws*. Le lecteur revient sur les mêmes trois thèmes. Cette fois, les immigrants sont les Grecs, ceux du mouvement de la colonisation, les *Sigynnai* (des Scythes), les *Agathyrsi* et les autres Scythes ; on voit aussi arriver les Celtes, et l'auteur rappelle fort juste ment qu'ils sont actuellement au centre de forts débats ; en effet, on se demande ce qu'était un Celte. Dans ce cas, il fallait compter au moins avec les Bastarnes et les Scordisques. Ajoutons-leur, au chapitre des nomades, les Sarmates et les *Autariatae*. Pour ces peuples, le pillage comptait plus que le commerce et leur arrivée provoquait la résistance des premiers habitants. D'où une plus forte instabilité politique. Au chapitre V se trouve un commentaire de la description de la Thrace qu'a faite Strabon. Un autre chapitre, le chapitre VI, rappelle l'exil d'Ovide. On y retrouve les mêmes thèmes qu'au chapitre précédent. La troisième partie (p. 345-561) porte un titre plus historique, *Rome and the Nomads*, et les guerres du IIIe siècle y sont brièvement rappelées. Les immigrants, cette fois, sont les Sarmates, les Daces, les Costoboques, les Carpes et, enfin, les Goths. Nous noterons au passage que l'économie pastorale permet un commentaire d'Aulu-Gelle 19, 12, 7-9. Quant à l'analyse du brigandage qui est faite ici, elle suscite des réserves. Le mot « brigand » était employé aussi bien pour les vrais brigands que pour les ennemis politiques, les vaincus d'un coup d'État avorté. Et l'idée de « résistance » (à la romanisation), qui a certes ses adeptes, ne nous paraît pas adaptée pour l'Antiquité. Finalement, et quoi qu'il en soit, la région a connu un phénomène d'urbanisation, fruit de la colonisation grecque et de la conquête romaine. Une solide conclusion permet de faire la synthèse des principaux apports d'un ouvrage un peu déroutant pour un historien français, car il est très peu respectueux de la chronologie et très soucieux des sciences dites humaines. Une bibliographie et des index viennent clore un livre dont l'intérêt tient au choc des études classiques avec des disciplines qui en semblent éloignées.

Yann Le Bohec.

Fara Nasti, *L'attività normativa di Severo Alessandro*, I, *Politica di governo, riforme amministrative e giudiziare* (*Pubblicazioni del dipartimento di diritto romano e storia della scienza romanistica dell'università degi studi di Napoli « Federico II »*, XXI) : Naples, 2006, XIII-270 pages.

Cet ouvrage rappelle que la politique des empereurs de Rome ne se réduisit pas à des guerres avec les barbares et des conflits avec le Sénat ; elle comprenait aussi des aspects plus civils et plus heureux. L'étude des textes de lois montre que les souverains se sont souciés du bien-être de leurs sujets. À cet égard, Alexandre Sévère occupe une place de choix. D'une part, il gouverna l'empire à une période que les modernes appellent parfois « le dominat », et qui se trouvait à mi-chemin entre le siècle des Antonins et l'Antiquité Tardive. Les textes juridiques montrent que le *princeps puer* vivait au sein d'une cour où se trouvaient des juristes de haut niveau ; il semble avoir préféré leur fréquentation à celle du Sénat (le petit nombre de consulats qu'il a revêtus justifierait ce point de vue). D'autre part, ce règne est bien connu. Les sources littéraires, notamment Hérodien, Dion Cassius et l'*Histoire Auguste*, quelle que soit la médiocrité de cette dernière, confirment cet éloignement, qui est bien connu des modernes. De plus, pour cette époque, la production juridique est particulièrement abondante, comme le montrent les papy-

rus, les inscriptions et les codes (l'année 223 semble avoir été particulièrement privilégiée pour la production juridique). Sous l'influence d'Ulpien et de son élève Modestinus, notamment mais pas exclusivement, une nouvelle politique fut appliquée, qui se caractérisait par une volonté de moralisme, du goût pour le légalisme et la modération (p. 22). Après ce premier chapitre qui permet de comprendre dans quel contexte juridique a agi Sévère Alexandre, un deuxième chapitre illustre cette politique en traitant du droit d'appel (à l'empereur), l'*appellatio*. Au cours d'un procès, une des deux parties pouvait adresser une *supplicatio* au prince, qu'il soit présent ou absent ; dans ce cas, il s'exprimait par un rescrit, une réponse qu'il adressait au juge (en principe, le gouverneur). La réalité était évidemment plus complexe que ne pourrait le laisser croire un simple résumé de ce livre (voir p. 27). À l'appui de cette thèse, l'auteur propose le texte du rescrit de Sévère Alexandre au *koinon* de Bithynie, un document célèbre connu par une inscription. Elle donne le texte en grec (p. 44), une ancienne traduction en anglais (p. 45) et, après de longs débats et commentaires, une traduction en italien, plus précise que la précédente (p. 69). L'empereur y réaffirme le droit d'appel, notamment dans les affaires capitales ; le *ius gladii* est donc également concerné. Un appendice expose le point de vue des juristes Ulpien et Macer sur ce point. Le troisième chapitre aborde un sujet plus politique et plus délicat, le crime de majesté, lié par Madame Nasti au *crimen falsi*. La tradition (texte p. 112) crédite ce prince d'une volonté d'équilibre dans le recours à ce terrible instrument de gouvernement. Et sur ce point, l'auteur reprend la thèse qu'elle a développée dans l'introduction. Il faut pourtant bien constater que le *crimen maiestatis* existait bien, et qu'il fut aggravé : il eut des implications religieuses, et il devint donc un sacrilège en plus d'être un acte de haute trahison, une *perduellio* (p. 110). En revanche, une amélioration au moins est évidente : le recours à des faux rescrits (*crimen falsi*) fut puni de manière plus sévère (p. 148). Le soin que prenait Sévère Alexandre de ses sujets est également visible dans sa politique édilitaire, thème auquel est consacré le quatrième chapitre. Et la production juridique sur ce sujet fut abondante, intéressant la Ville, l'Italie et les provinces. Dans la tradition de Septime Sévère, le jeune souverain souhaitait protéger par des lois le patrimoine urbain des cités. Ici, l'auteur utilise également de nombreuses inscriptions. Mais ces textes posent un problème : est-il sûr que les finances impériales soient intervenues, même quand la dédicace d'un monumentest placée sous la protection de l'Auguste ? Autre question : que valent ces documents ? Et peut-on affirmer, comme le fait l'auteur, en se fondant sur vingt textes (p. 177), que les finances municipales étaient saines ? Deux appendices traitent brièvement des *curatores operum publicorum* (p. 212 sq.) et, plus longuement, des *curatores regionum Vrbis* (p. 214 sq.). L'ouvrage se termine par une bibliographie sélective, par un index des noms propres et communs et par un index des sources.

L'auteur, qui se place dans la tradition de Lepore et De Martino, a écrit un ouvrage très érudit, où l'on trouvera de nombreuses citations de textes, notamment du *Digeste*, de Dion Cassius et d'Hérodien, normalement sans traduction. Elle a aussi engagé de nombreux débats, avec prudence et modestie (les notes sont parfois plus longues que le texte). Il faut peut-être regretter une certaine propension, propre aux juristes, à écrire pour leurs collègues. Nous renvoyons, par exemple, à l'entrée en matière du chapitre II, consacrée au droit d'appel, et qui sera trouvée un peu rude pour le modeste historien ou pour le simple latiniste. Mais, après tout, ce choix est une saine incitation à étudier le droit romain, si important pour nos études et souvent si méconnu.

Yann Le Bohec.

Emilio Germino, *Scuola e cultura nella legislazione di Giuliano l'Apostata* : Naples, Casa Editrice Dott. Eugenio Jovene, 2004, xv-287 pages.

Cet ouvrage propose et argumente la thèse suivante : contrairement à une opinion largement acceptée, l'édit du 17 juin 362, *Code Théodosien* XIII, 3, 5, bien connu de quiconque s'est intéressé au règne de l'empereur Julien, ne vise pas à écarter les professeurs chrétiens de l'enseignement, et en conséquence la Lettre 61 du même Julien, dont nous ignorons le destinataire, n'est pas un commentaire de cette loi. Rappelons que, si l'édit ne fait pas la moindre allusion à la religion, la lettre au contraire déclare, en termes très agressifs, que les professeurs chrétiens, qui enseignent et commentent les textes classiques inspirés par des croyances religieuses qu'eux-mêmes jugent fausses, font preuve de malhonnêteté intellectuelle et ne satisfont pas aux critères de probité et de vertu exigibles de tout enseignant. L'édit pose cette exigence en principe, rappelle en conséquence que nul ne saurait s'arroger la fonction d'enseignant sans l'approbation de la curie, et ajoute que cette approbation devra être elle-même soumise à la ratification de l'empereur. E. G n'est pas le premier à faire observer que l'édit du 17 juin ne fait nulle mention des chrétiens et figure dans un recueil constitué sous l'autorité de l'empereur chrétien Théodose II, (il est du reste toujours présent dans le *Code Justinien*). Mais la *communis opinio* a été encouragée par le fait qu'un certain nombre de témoignages antiques, parmi lesquels celui d'Ammien Marcellin, font état d'une mesure effectivement prise par Julien dans ce sens. Le problème est que ces témoignages sont extrêmement succincts et vagues, et ne concordent pas, certains affirmant que Julien a voulu interdire aux jeunes chrétiens la fréquentation des écoles, alors que la lettre 61 montre bien que l'empereur espérait au contraire que les jeunes chrétiens, instruits par des maîtres fidèles à la religion traditionnelle, y seraient eux-mêmes convertis.

E. G. reprend toute la documentation qu'il passe au crible avec une parfaite lucidité. Il le fait dans un souci d'exhaustivité qui alourdit parfois inutilement son propos. Certaines de ses notes sont des catalogues bibliographiques parfois insuffisamment filtrés. À propos de bibliographie, regrettons qu'il n'ait pas songé à éviter un défaut qui heureusement tend à se raréfier : un ouvrage dont la référence est signalée par un simple « *cit.* », dans un livre qui en « cite » des centaines et qui ne comporte pas d'inventaire bibliographique, est une référence perdue. Mais on regrettera aussi des développements extérieurs au propos central, comme sur les sentiments de Grégoire de Nazianze à l'égard de Julien (15 pages), ou comme sur les circonstances de la mort de Julien (à propos desquelles E.G. se trompe en écrivant que Libanios, dans son *Discours* 24, à veillé à ne pas insinuer que le meurtier de l'empereur était un chrétien ; c'est tout le contraire). Mais de ce souci d'exhaustivité le lecteur doit savoir gré à E.G. D'abord on doit saluer sa ténacité et son sang-froid, son entreprise étant rendue difficile par la multiplicité des interprétations et hypothèses, dont certaines bien désinvoltes qu'il doit évaluer et recadrer. Ensuite, on dispose grâce à lui, et pour la première fois, de la totalité du dossier, dont chaque pièce est accompagnée de toutes les informations pertinentes, et soumise à une analyse serrée. En outre E.G., spécialiste du droit antique, apporte à la discussion toutes les ressources de sa compétence. L'édit sur les professeurs est ainsi replacé dans le contexte législatif proche ou étendu, ainsi que dans l'histoire des textes législatifs. La conclusion à laquelle conduisent ces méthodes est que l'édit du 17 juin est une mesure de remise en ordre de la profession enseignante : le plus important de son contenu est l'obligation faite à tous les enseignants, aussi bien ceux qui tiennent école de manière privée que les titulaires de chaires

publiques, d'obtenir de l'empereur, mais d'abord de la curie locale, une *licentia docendi*. L'extension de cette obligation aux professeurs privés est une innovation, et il semble bien en effet que le texte la suppose : « *quisque docere vult non repente nec temere prosiliat ad hoc munus* », « à quiconque désire enseigner il n'est pas permis de s'emparer de cette fonction de manière directe et improvisée ». E.G. a pris en considération le *quisque docere vult*, et l'on peut estimer aussi que le fait de « sauter » sur une occasion d'enseigner sans autre forme de procès n'était guère imaginable dans le cas des chaires publiques. La formule comporte cependant le nom *munus* qui n'est guère adaptée au cas d'un professeur privé.

Si tel est le contenu de l'édit, comment se fait-il alors qu'on l'ait si souvent déchiffré comme une mesure antichrétienne ? On l'a fait en supposant que le texte de l'édit était un habile chef-d'œuvre de rouerie politique. Une fin détestable se cachait sous des prétextes estimables. E.G. s'inscrit résolument en faux contre cette interprétation. Mais alors, que penser des autres documents ? La *Lettre* 61 de Julien doit être tenue, dit E.G., pour une pièce de la correspondance privée de Julien, et rien ne permet d'y voir un rescrit ni même un écrit privé certes mais susceptible d'avoir force de loi (et d'ailleurs aucune instruction précise ne s'y exprime ; la formule « qu'ils aillent expliquer Mathieu et Luc » est un invective et non une directive). Néanmoins E.G. admet qu'un lien *indiscutibile* existe entre l'édit et la lettre. Ce lien réside dans l'insistance avec laquelle Julien, dans la lettre, affirme la nécessité absolue d'un haut niveau moral chez l'enseignant, et sur l'allusion à « la loi commune », *koinos nomos*, qui doit s'appliquer dans le cas des professeurs chrétiens puisqu'ils sont convaincus d'hypocrisie. Mais les chrétiens ne sont pas les premiers visés par l'édit, même si E.G. reconnaît que dans la décision de l'empereur, au cas par cas, « jouait probablement, parmi d'autres éléments d'appréciation, la réputation et les convictions du candidat, parmi lesquelles peut-être les convictions religieuses ». Quant aux autres témoignages évoquant une loi spécifiquement antichrétienne, aucun ne contient de références plausibles ni à l'édit ni à la lettre et aucun ne permet de situer l'acte législatif en question. Une telle loi a-t-elle eu lieu ? E.G. ne répond pas à cette question, estimant que rien ne permet de le faire. Ammien Marcellin y fait référence, pourtant. Pour nier la réalité d'une telle loi on a avancé qu'Ammien, écrivant longtemps après les faits, n'avait été informé que par des chrétiens (S. Pricoco, « L'editto di Giuliano sui maestri (C. Th. XIII, 3, 5) », *Orpheus* N.S. 1, 1980, 348-370). E.G. tient qu'en la circonstance Ammien n'est ni partial ni erroné, mais il passe étonnamment vite sur ce témoignage capital. Après lecture de son livre, on n'est plus certain que Julien ait tenté d'exclure les chrétiens de l'enseignement, et c'est probablement là le but recherché par l'auteur. Le décret du 17 juin est, selon lui, une manifestation particulière du souci général qu'avait Julien de moraliser les professions libérales (professeurs, avocats, médecins, et même prêtres). E.G. avance dans ce sens des arguments dignes d'attention. Et il n'est pas indifférent qu'un bon connaisseur de la législation impériale juge peu vraisemblable la promulgation d'une mesure comme celle que l'on impute à Julien. On peut toutefois continuer à penser qu'une mesure administrative ou législative d'exclusion des chrétiens a bien été prise, même si le document en est introuvable. Au moins le pensera-t-on sur la foi d'un dossier complet et ordonné, grâce au travail salutaire d'E.G.

Jean Bouffartigue.

Andrew Gillett, *Envoys and Political Communication in the Late Antique West, 411-533* : Cambridge University Press, 2003, xxiv-335 pages.

L'auteur, qui s'est déjà fait connaître par un livre et des articles sur les v^e^ et vi^e^ siècles en Occident, nous offre ici un livre bien documenté sur les rapports diplomatiques en Occident de 411 à 533 (abondante bibliographie des sources et des auteurs modernes aux pages 294-319, mais je suis surpris de me voir attribuer p. 305 deux livres d'É. Demougeot et un article en anglais dont je ne suis pas l'auteur). L'ouvrage s'articule autour de trois auteurs : Hydace (p. 36-83) qui nous renseigne sur 42 ambassades, Sidoine Apollinaire (p. 84-112) étudié surtout à travers le panégyrique d'Avitus (*Carmen* VII), Cassiodore (p. 172-219) dont l'intense activité diplomatique est examinée à travers les *Variae* qui contiennent des lettres écrites au nom de Théodéric, d'Athalaric et d'Amalasonthe et font connaître Senarius, parent d'Ennodius, dont l'épitaphe dit qu'il fut chargé de 25 ambassades en Espagne, en Gaule, en Afrique et en Orient avant de devenir comte du patrimoine. S'y ajoute un chapitre (p. 113-171) sur le rôle diplomatique des quelques évêques du v^e^ siècle (Germain d'Auxerre, Orientus d'Auch, Vivianus de Saintes, Epiphanius de Pavie). Le dernier chapitre (p. 220-272) apparaît un peu comme une pièce rapportée car il nous transporte en Orient pour étudier le cérémonial protocolaire de la réception des ambassades à travers les lettres de la *Collectio Avellana* et quelques extraits de Pierre le Patrice conservés par Constantin Porphyrogénète, mais le terminus de 533 adopté par l'auteur l'empêche de tirer profit de la descripion si détaillée de la réception des légats avares dans le *In laudem Iustini* de Corippus. L'ouvrage est complété par des chronologies des vies de Germain d'Auxerre et d'Epiphanius de Pavie et par la traduction de deux lettres de Cassiodore (*Variae* IV, 3-4). On regrettera l'absence d'un index des textes cités et celle d'une liste récapitulative des ambassadeurs avec leur rang (si important car il varie en fonction de la considération qu'on accorde à celui vers qui ils sont envoyés : voir la revendication d'Attila exigeant qu'on lui envoie des légats de rang illustre anciens consuls : Priscus § 7), ainsi que la liste des personnels accompagnant l'ambassadeur principal (philosophes, rhéteurs, médecins, évêques, fonctionnaires palatins, interprètes...). Malgré cette lacune, ce livre est digne d'intérêt et sera fort utile à tous ceux qui s'intéressent à l'empire romain tardif d'Occident.

Roland Delmaire.

Arnaldo Momigliano nella storiografia del Novecento : Edizioni di storia e letteratura, Roma, 2006, 249 pages.

I. Per la biografia intellettuale di Arnaldo Momigliano
Leandro Polverini, *Momigliano e De Sanctis*
Marcello Gigante, *Momigliano e Croce*
Francesco De Nicola, *In margine al carteggio Momigliano-Gabba*
Lellia Cracco Ruggini, *Gli anni d'insegnamento a Torino*
5 Riccardo Di Donato, *Gli anni di Londra*

II. Per un'analisi dell'opera storica di Arnaldo Momigliano
Lucio Troiani, *Le « Pagine ebraiche »*
Giovanni Salmeri, *« Alien Wisdom »*

Tim Cornell, *Momigliano and the Origins of Rome*
Gino Bandelli, *Momigliano e la « Roman Revolution »*
Arnaldo Marcone, *Un treno per Ravenna. Riflessioni sulla tarda antichità*
Emilio Gabba, *Appunti per una discussione*

Ces 11 articles, divisés en 2 parties, sont consacrés à Arnaldo Momigliano, l'un des plus grands savants du XX^e^ siècle dans le domaine de l'Antiquité classique (pour l'essentiel) : cf. les fameux *Contributi*. Comme l'écrit l'auteur de l'article 8, « the range of his interests was phenomenally wide ». De ces articles, nous ne rendrons compte ici que de ceux jugés par nous comme les plus importants. Il s'agit des Actes d'un congrès tenu à Spolète en mai 1999, soit 12 ans après la mort de Momigliano (1908-1987), congrès qui avait déjà souligné la valeur scientifique exceptionnelle de Momigliano.

L'article 1 évoque les liens très étroits entre Momigliano et De Sanctis dont il fut l'élève à l'Université de Turin (Momigliano devait rejoindre ensuite son maître, l'auteur de la *Storia dei Greci*, à l'Université de Rome). Leurs relations furent interrompues par l'exil forcé de Momigliano (en raison des lois antisémites — Momigliano était juif), à la fin de 1939, date à laquelle Momigliano partit pour Oxford — il résida ensuite à Londres, où il demeura, avec de nombreux séjours aux États-Unis, pendant 25 ans. Dès la fin de la guerre, Momigliano revint à maintes reprises en Italie, tout en donnant de très nombreux cours et conférences dans plusieurs capitales européennes. L'extraordinaire sympathie qui unissait Momigliano et De Sanctis, la délicatesse avec laquelle l'un et l'autre oubliaient que leurs deux pays étaient en guerre (cf. leur correspondance dont plusieurs extraits sont cités), leur souci commun de la « liberté », leurs intérêts essentiellement scientifiques, autant d'éléments fort bien analysés par Leandro Polverini.

L'article 2 traite des relations, également étroites, entre Momigliano et Benedetto Croce, historien et homme politique de premier plan dont le renom était si considérable en Italie qu'il ne fut jamais inquiété par le régime fasciste, en dépit de ses idées « libérales » (cf. la célèbre revue *Critica* dont Croce était le fondateur et qui continua à être publiée pendant quarante ans). La personnalité, un peu écrasante de Croce, explique cependant les désaccords parfois intervenus, pour des raisons idéologiques, entre les deux hommes.

L'article 7, de Giovanni Salmeri, est consacré à l'ouvrage publié par Momigliano en 1975, ouvrage intitulé *Alien Wisdom. The limits of Hellenization*. Le titre est étrange et ambigu (l'auteur de l'article réussit pourtant le tour de force de ne jamais l'expliquer). De fait, Momigliano développe une thèse un peu paradoxale : la « sagesse » grecque fut, selon lui, le propre de cette nation et demeura toujours « étrangère » aux yeux des autres peuples de l'Antiquité. Après Chéronée,ce ne fut plus dans les États grecs, mais dans les individus, que se réalisa l'idéal grec. Pour Momigliano, un fait s'impose, à savoir la supériorité intellectuelle du Grec sur le non-Grec. L'Empire cosmopolite créé par Alexandre n'est plus grec. Seule est grecque la domination sur les passions et la prééminence de la raison. On ne peut considérer comme grecs la myriade des rhéteurs et « philosophes » nés pour la plupart en Asie. Posidonios, né à Apamée, Ménon né à Cittium sont des « Sémites ». Ménippe ou Méléagre sont hellénisés, mais ne sont pas des Grecs. Momigliano parle de « l'orgueilleux monolinguisme » des Grecs. Sans doute Platon n'ignore pas Zoroastre, mais l'influence de l' »Orient » est faible ; les Grecs proprement dits se désintéressent des autres civilisations. Les habitants de Marseille ignorent les Celtes, leurs voisins. Polybe et Posidonios sont des « agents » pris en location (« hired ») par Rome qui les envoie « explorer » pour son compte l'Espagne et la Gaule (p. 163), etc.

L'auteur de l'article fait une critique justifiée de la thèse trop absolue de Momigliano pour qui les Grecs rechercheraient l'isolement ; et G. Salmeri de donner des contre-exemples : les soldats de Xénophon, dans l'*Anabase*, ont de nombreux interprètes et multiplient les contacts avec les peuples « barbares » qu'ils rencontrent. Le « monolinguisme » attribué aux Grecs par Momigliano souffre beaucoup d'exceptions : en Sicile de l'Ouest, on note l'existence d'un bilinguisme gréco-punique (p. 168) ; les langues indigènes, en Asie Mineure, sont largement utilisées et ce, jusqu'aux IV^e^ et V^e^ siècles de notre ère, etc. Certains sous-titres — traduits en italien — de l'ouvrage de Momigliano (« Le communicazione difficile », « Le communicazione impossibile tra i Greci e gli Altri ») présentent des développements très discutables, etc.

L'article 8, consacré aux *Origines de Rome* souligne les points communs entre les thèses de Momigliano et celles de Niebuhr (sympathie pour les plébéiens, intérêt des *conuiualia*). Importance de Timée, le premier historien grec à s'intéresser à l'histoire de Rome. Méfiance de Momigliano envers a) l'archéologie : c'est la tradition littéraire, car les pierres et les statues sont muettes, qui doit être le guide principal pour connaître les civilisations ; b) les thèses d'Alföldi et de Dumézil : les appels faits à l'indo-européen sont abusifs et relèvent souvent de la seule imagination.

Il est regrettable que l'article 9 relatif à la *review* qu'avait faite Momigliano de l'ouvrage célèbre de Syme (*Roman Revolution*) ne traite du sujet que quelques pages avant la fin ! Gino Bandelli, l'auteur de l'article, note que Syme n'a pas raison lorsqu'il ne s'intéresse qu'aux « chefs » (« leading men ») et non aux « masses », car ce sont elles qui font les révolutions. Importantes sont les citations que fait Bandelli, notamment celles de P. Treves (p. 204), un collègue de Momigliano, qui partageait les mêmes idées « libérales » que lui : « Hannibal est un vaincu, comme Démosthène et comme Pompée, comme Léonidas et Caton » ; Treves appelle Hannibal « il grandissimo Semita » (le même Treves s'oppose à l'idéologie fasciste qui fera de César le seul grand homme — idée voisine chez J. Carcopino). On comprend dès lors le jugement très sévère que porte Momigliano (*Nono Contributo*, p. 510) sur l'ouvrage de Syme : « This is a book which in its straight forward lucidity one can appreciate but after having read *Mein Kampf* ». De même à propos du *De bello ciuili* de César, « one of the most definitely amoral books of any political literature ». À noter, cependant, l'étonnement justifié de l'auteur de l'article, qui ne comprend pas pourquoi Momigliano ne fait jamais mention du savant contributeur (prosopographie) de la *R.E.*, F. Münzer, mort, parce que juif, dans les camps de concentration.

La conclusion d'E. Gabba, très vague et généralisante, est un peu décevante.

P. Jal.

Histoire des religions.

Classical Mythology, eighth edition, by Mark P.O. Morford and Robert J. Lenardon : New York-Oxford, Oxford University Press, 2007, 820 pages, glossary, index.

Ce beau livre n'est ni un dictionnaire, ni un répertoire, c'est une œuvre qui comporte beaucoup d'idées, de choix et d'organisation, et d'abondantes traductions en anglais dues aux auteurs eux-mêmes. Il est aussi magnifiquement illustré (22 photographies en couleur et 128 en noir et blanc) de façon éclectique : monu-